



PARTIE IV : LES ACTIONS

Limites du site

FICHE ACTION H1 :
Suivi des zones humides soumises au pâturage

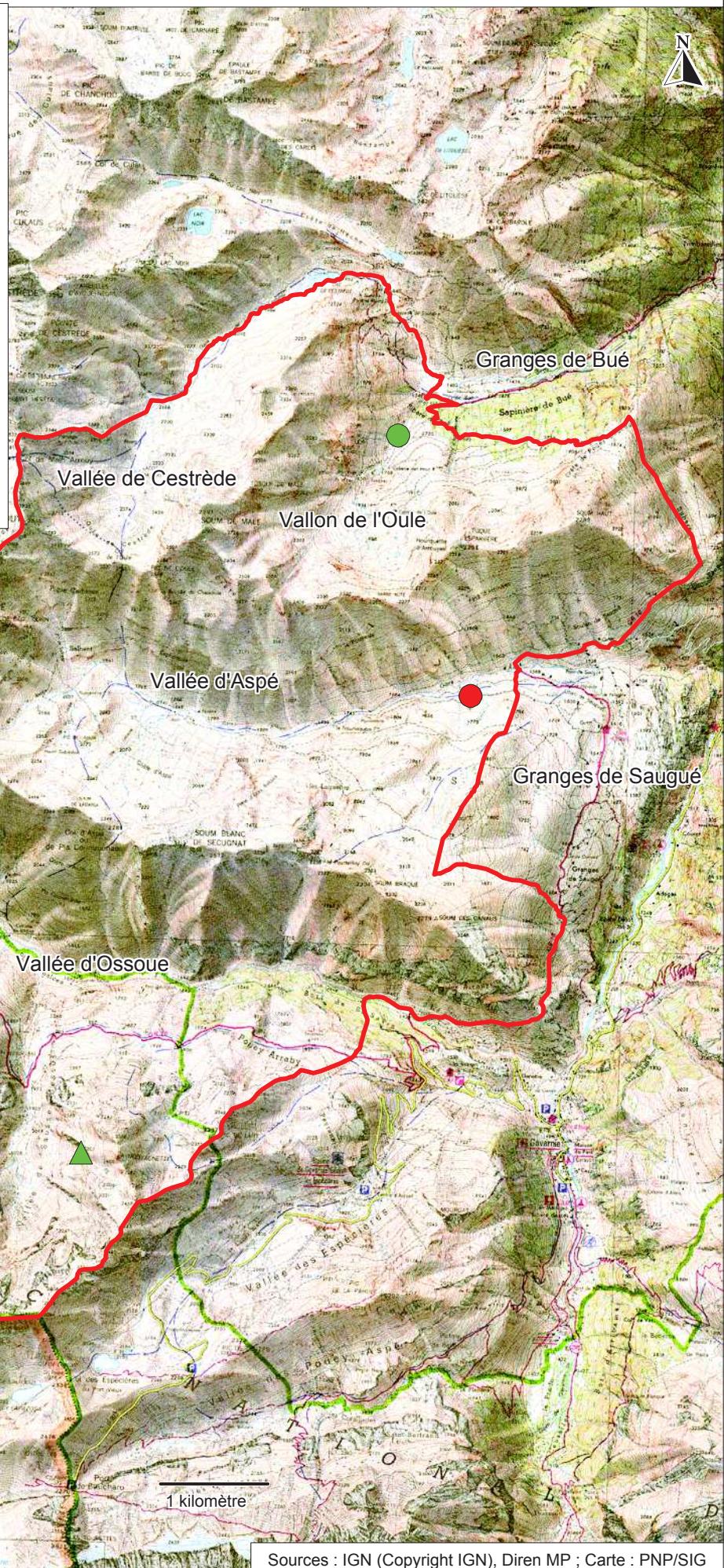
- Mesure 1 : Suivi
- Mesures 1 et 2 : Suivi et mise en défens

FICHE ACTION H2 :
Suivi des buttes de Sphaignes en vue de leur gestion conservatoire

- Mesure 1 : Suivi

FICHE ACTION H3 :
Suivi des pelouses calcicoles d'altitude d'Ossoue

- ▲ Mesure 1 : Suivi



SUIVI DES ZONES HUMIDES SOUMISES AU PATURAGE POUR LEUR PRISE EN COMPTE DANS LA GESTION PASTORALE

PRIORITE : 2

CONTEXTE : Si l'on considère les 216 observations de facteurs de dégradation réalisées sur les bas marais cartographiés, 50 % ont trait à l'intensité de l'activité pastorale, qu'il s'agisse de sur-piétinement, de multiplication ou d'élargissement des sentes à bétail, d'eutrophisation... Néanmoins, compte tenu du manque de connaissance et de recul sur ces phénomènes, il est délicat d'interpréter de telles observations en terme d'évolution des milieux. De plus, les connaissances concernant l'impact de l'activité pastorale sur la faune attachée à ces milieux sont lacunaires.

CIBLES ET OBJECTIFS DE L'ACTION

HABITATS DE LA DH CONCERNES	Bas marais neutro - alcalin (Corine Biotopes : 54.2 ; Union Européenne : 7230) Sources d'eaux dures (Corine Biotopes : 54.12 ; Union Européenne : 7220)
OBJECTIFS	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Mieux connaître ces habitats : leur évolution naturelle, leur réaction aux différentes formes de pâturage, et l'interprétation possible des indicateurs de dégradation ▪ Limiter le nombre d'unités dégradées par le surpâturage par une gestion globale du pastoralisme prenant en compte les zones humides
PERIMETRE D'APPLICATION	Bordures très piétinées par les bovins et équins du ruisseau de l'Oule Sources pâturées et traversées par les bovins de la rive droite du gave d'Aspé

DESCRIPTIF DES ENGAGEMENTS DE LA MESURE

MESURE 1 SUIVI	<p>Veille écologique sur les bas marais soumis au piétinement</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Suivis photographiques ▪ Suivis par relevés floristiques (quelques m²) tout les 2 ans sur des placettes permanentes découpées de manière à localiser les « zones enfoncées » ▪ Suivi de l'extension des zones dégradées ▪ Au cours de la veille, prise en compte de données sur la faune associée à ces milieux
MESURE 2 MISE EN DÉFENS	<p>Mise en défens d'une source associée à des communautés de bas marais piétinées situées le long du gave d'Aspé</p>

MISE EN ŒUVRE DE L’ACTION

NATURE DE L'ACTION

Mesure de suivi des habitats naturels

PROPOSITION DE MISE EN ŒUVRE	ASSISTANCE	MODALITÉ DE L'AIDE	MONTANT DE L'AIDE	OUTILS FINANCIERS
PNP	CBP			FGMN

DUREE DE MISE EN ŒUVRE

Sur la durée d'application du document d'objectifs et au-delà

OBJETS DE CONTROLES	Mesure 1 : rapports de suivi et d'étude Mesure 2 : Réalisation de la mise en défens
INDICATEURS DE REALISATION	INDICATEURS DE RESULTAT
Nombre de protocoles de suivis prévus élaborés et mis en œuvre	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Edition d'une liste d'indicateurs d'état de conservation des bas - marais associée à l'interprétation en terme d'évolution du milieu ▪ Préconisations de gestion réalisées après du gestionnaire d'estive concernant certaines zones humides

CALENDRIER ET BUDGET PREVISIONNEL

OPÉRATIONS	ANNÉE 1 (2006)	ANNÉE 2	ANNÉE 3 (2008)	ANNÉE 4	ANNÉE 5 (2010)	ANNEE 6
MESURE 1	2 jour expert 2 jours CM ¹ 2 jours agent		2 jours CM 2 jours agent		2 jours CM 2 jours agent	
MESURE 2	A évaluer					

ESTIMATION DU COUT GLOBAL DE L'ACTION SUR LA DUREE DU D.O.C.O.B : 4 840 € + mise en défens

¹ Chargé de mission

**SUIVI DES BUTTES DE SPHAIGNES EN VUE DE LEUR GESTION
CONSERVATOIRE**

PRIORITE : 1

CONTEXTE : Seulement quatre localités, toutes situées à proximité du Pic Rond, abritent des buttes de Sphaignes. Des indices d'assèchement et de colonisation par les herbacées et les ligneux bas ont été observés sur trois de ces quatre zones.

CIBLES ET OBJECTIFS DE L'ACTION

HABITATS ET ESPECES DE LA DH CONCERNES	Buttes de sphaigne (Corine Biotopes 51.111 ; Union Européenne : 7110) Habitat prioritaire
OBJECTIFS	Mieux connaître ces habitats, notamment leur évolution prévisible en fonction d'indicateurs observables sur le terrain, de manière à être réactif en cas de réduction de ces milieux
PERIMETRE D'APPLICATION	Zones humides à Sphaignes situées à proximité du Pic Rond

DESCRIPTIF DES ENGAGEMENTS DE LA MESURE

MESURE 1 SUIVI	<u>Survi des buttes de sphaignes présentes sur le site :</u>
	▪ Photographique tous les 2 ans selon le même angle de vue et à la même période
	▪ Renseignement sur les observations de facteurs d'influence effectuées sur les buttes
	▪ Relevés floristiques (quelques m ²) tout les 2 ans sur des placettes permanentes découpées de manière à localiser les espèces inventoriées sur les buttes

MISE EN ŒUVRE DE L'ACTION

NATURE DE L'ACTION Mesure de suivi des habitats naturels

PROPOSITION DE MISE EN ŒUVRE	ASSISTANCE	MODALITE DE L'AIDE	MONTANT DE L'AIDE	Outils financiers
PNP	CBP			FGMN

DUREE DE MISE EN ŒUVRE Sur la durée d'application du document d'objectifs et au-delà

OBJETS DE CONTROLES	Rapport de suivi	
	INDICATEURS DE REALISATION	INDICATEURS DE RESULTAT
INDICATEURS DE SUIVI	Nombre de protocoles de suivis prévus élaborés et mis en œuvre	Préconisation d'actions de gestion conservatoires réalisées à partir des informations collectées au cours des suivis

CALENDRIER ET BUDGET PREVISIONNEL

MESURE / OPÉRATION	ANNÉE 1 (2006)	ANNÉE 2 (2007)	ANNÉE 3 (2008)	ANNÉE 4 (2009)	ANNÉE 5 (2010)	ANNÉE 6 (2011)
MESURE 1	2 jours expert 1 jour CM ¹		1 jour CM		2 jours CM	

ESTIMATION DU COUT GLOBAL DE L'ACTION SUR LA DUREE DU D.O.C.O.B : 3040 €

¹ Chargé de mission

SUIVI DES PELOUSES CALCICOLES D'ALTITUDE D'OSSOUÉ

PRIORITE : 2

CONTEXTE : L'estive d'Ossoué présente des pelouses caractéristiques de la montagne calcaire d'une grande richesse floristique. Des indicateurs de colonisation par les ligneux bas ou par des herbacées (*Festuca eskia*) ont parfois été relevés sur ces milieux. Ces éléments peuvent être liés à la gestion particulière de cette estive, essentiellement basée sur un pâturage bovin tardif. Toutefois, le manque de recul rend délicate toute interprétation concernant l'évolution probable de ces milieux.

CIBLES ET OBJECTIFS DE L'ACTION

HABITATS ET ESPECES PATRIMONIALES CONCERNES	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Pelouses calcaires alpines et subalpines (Code Natura 2000 : 6170) ▪ Géranium cendré (<i>Geranium cinereum</i>) (Espèce vulnérable du Livre Rouge Français) ▪ De nombreuses endémiques pyrénéennes : Benoîte des Pyrénées (<i>Geum pyrenaicum</i> : présente aussi dans les monts cantabriques), Saule des Pyrénées (<i>Salix pyrenaica</i>).
OBJECTIFS	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Mieux connaître ces habitats : leur évolution naturelle, leur réaction aux différentes formes de pâturage, et l'interprétation possible des indicateurs de colonisation par les ligneux bas ou les herbacées ▪ Etre capable de donner des préconisations d'actions adaptées à ces milieux.
PERIMETRE D'APPLICATION	Pelouses calcaires de la rive droite d'Ossoué

DESCRIPTIF DES ENGAGEMENTS DE LA MESURE

MESURE 1 - SUIVI	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Elaboration d'une méthode de suivi précise Veille écologique sur des pelouses calcaires sur lesquelles des indices de colonisation ont été relevés : <ul style="list-style-type: none"> - Suivis photographiques - Suivis tous les 2 ans par relevés floristiques (quelques m²) sur des placettes permanentes : faire des lignes contact sur la diagonale des placettes permanentes pour un suivi dynamique de la végétation à coupler avec en effet un comptage/repérage des lignes ou taches de graminées sociales. ▪ Si possible, prendre en compte des données sur la faune associée à ces milieux ▪ Synthèse et analyse des données collectées
------------------	---

MISE EN ŒUVRE DE L'ACTION

NATURE DE L'ACTION	Mesure de suivi des habitats naturels
--------------------	---------------------------------------

PROPOSITION DE MISE EN ŒUVRE	ASSISTANCE	MODALITE DE L'AIDE	MONTANT DE L'AIDE	Outils financiers
PNP	CBP			FGMN

DUREE DE MISE EN ŒUVRE	Sur la durée d'application du document d'objectifs et au-delà
------------------------	---

OBJETS DE CONTROLES	Placettes de suivi et rapport d'étude
INDICATEURS DE REALISATION	INDICATEURS DE RESULTAT
Nb de protocoles de suivis prévus élaborés et mis en œuvre	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Edition d'une liste d'indicateurs d'état de conservation de ces pelouses ▪ Préconisations de gestion réalisées après du gestionnaire d'estive

CALENDRIER ET BUDGET PREVISIONNEL

OPÉRATIONS	ANNÉE 1 (2006)	ANNÉE 2	ANNÉE 3 (2008)	ANNÉE 4	ANNÉE 5 (2010)	ANNÉE 6
MESURE 1	3 jour expert 2 j. technicien 1 jours agent		1 jour agent		1 jour agent	1 jour technicien



TOURISME

LA GESTION DE LA FREQUENTATION TOURISTIQUE

La carte de localisation des fiches action T1 et T2

- T1 - Organisation de la fréquentation touristique au Milhas
- T2 - Aménagement et valorisation du plateau de Saugué

LA SIGNALTIQUE

- T3 - Mise en cohérence des signalétiques

La portée générale de la fiche action T3 rend inutile une représentation spatiale de celle-ci.

L'AMENAGEMENT ET L'ENTRETIEN DES SENTIERS

La carte de localisation des fiches action T4 et T5

- T4 - Entretien régulier du sentier de la Bernatoire
- T5 - Aménagement et entretien du GR 10 dans la sapinière de Bué

Limites du site

FICHE ACTION T1 :

Organisation de la fréquentation touristique

- Mesure 1 : Requalification de la carrière communale
- Mesure 2 : Réalisation d'un parking
- Mesure 3 : Information sur le site

- Mesure 4 : Réalisation du circuit

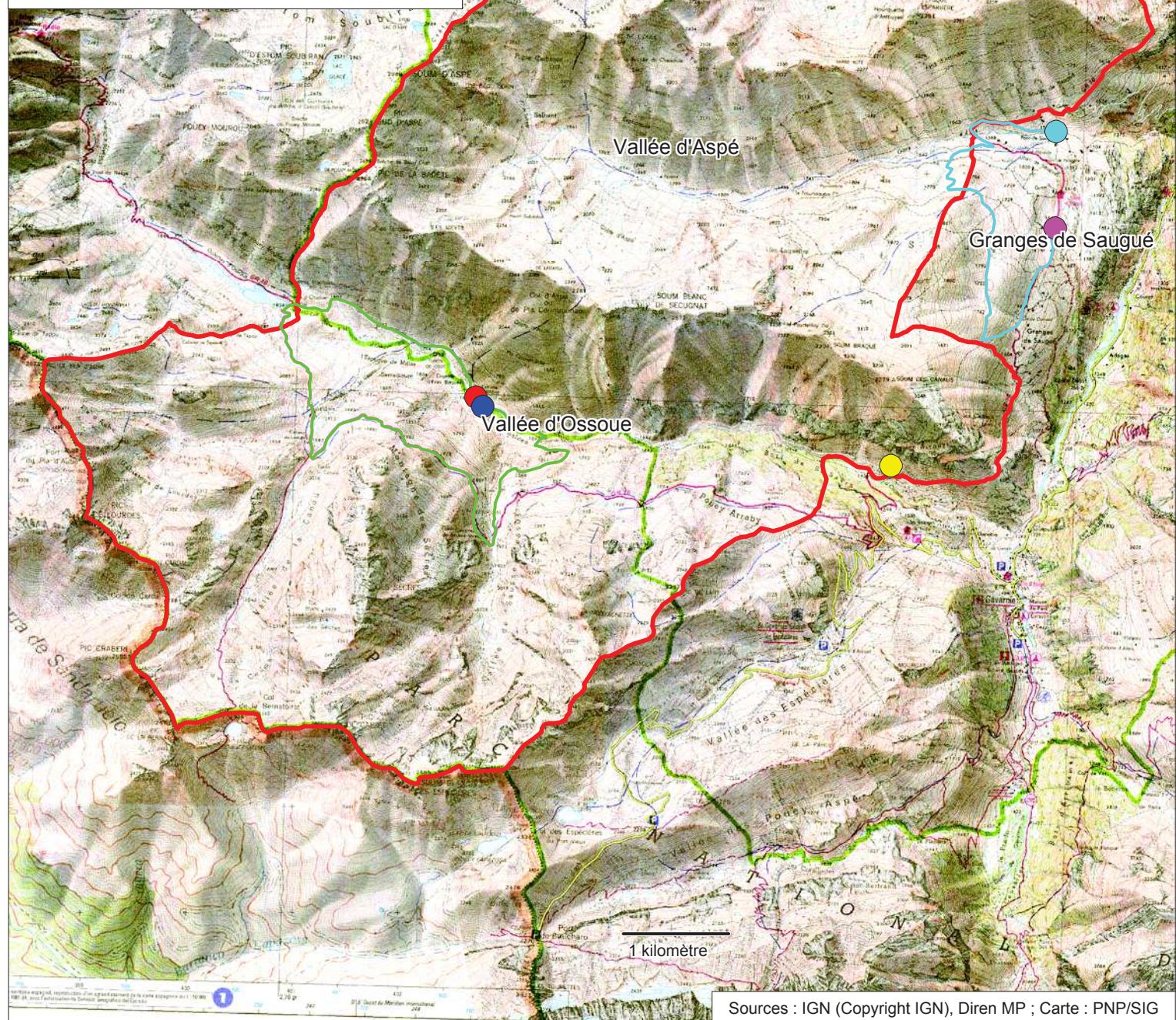


FICHE ACTION T2 :

Aménagement du plateau de Saugué

- Mesure 1 : Réalisation d'une aire de stationnement avec arrêt recommandé
- Mesure 2 : Panneaux d'information sur les prairies de fauche

- Mesure 3 : Réalisation du circuit



ORGANISATION DE LA FREQUENTATION TOURISTIQUE AU MILHAS

PRIORITE : 3

CONTEXTE

Le vallon d'Ossoue fait l'objet d'une fréquentation soutenue, avec un accès automobile autorisé jusqu'au niveau du barrage d'Ossoue situé à 1830 mètres d'altitude, et point de départ vers le Vignemale. Cette circulation provoque le stationnement aléatoire le long de la route, induisant diverses difficultés et limites parmi lesquelles on peut citer les interférences négatives avec l'activité pastorale (bovins cabossant les véhicules, plaintes...), l'impact visuel depuis les sommets environnants, la dégradation de la végétation des bordures de la route par le passage des véhicules...

CIBLES ET OBJECTIFS DE L'ACTION

HABITATS ET ESPECES DE LA DH CONCERNES	Milieux agropastoraux
OBJECTIFS	Organiser l'accueil des publics sur le site pour palier les difficultés actuelles et favoriser une meilleure adéquation entre les activités touristique et pastorale
PERIMETRE D'APPLICATION	Vallon d'Ossoue

DESCRIPTIF DES ENGAGEMENTS DE LA MESURE

→ Il faudra veiller à intégrer les éléments présentés ci-dessous au projet plus global mené dans le cadre de l'aménagement des sites périphériques de Gavarnie pour viser notamment une homogénéisation des supports de communication et une orientation des visiteurs depuis la Maison des Cirques

MESURE 1 REHABILITER LA CARRIERE	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Requalifier les abords de la carrière communale
MESURE 2 ORGANISER LE STATIONNEMENT	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Arrêt souhaité de la fréquentation automobile au Milhas par des moyens à définir (information, arrêt recommandé, contrôle du passage en fonction des horaires, pose d'une barrière...) en réservant la partie haute de la piste aux usages professionnels (EDF, Sécurité en Montagne, éleveurs français et espagnols, PNP, Gardien du refuge C.A.F...) ▪ Création d'une zone de stationnement en un seul îlot d'environ 150 places, non accessible au bétail, sur le replat en aval de la cabane du Milhas ▪ Associer au parking la signalétique pastorale classique ▪ Interdire le camping de séjour et le stationnement des camping-car par un acte adapté dans le fond du vallon
MESURE 3 COMMUNICATION	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Aménager un point de départ et un centre d'information à la cabane du Milhas qui pourra comporter l'information du PNP et d'E.D.F. concernant la sécurité et le canyoning ▪ Concevoir et poser un panneau d'information sur la thématique de la transhumance des troupeaux espagnols : histoire des échanges entre les vallées, pratique actuelle
MESURE 4 AMENAGEMENT OPERATION A SENTIER	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Proposer un petit circuit pédestre en boucle à partir du parking : <ul style="list-style-type: none"> - Retracer l'ancien sentier rejoignant le GR 10 dans le vallon de Sausse Dessus à partir du parking - Remettre en état le sentier menant au GR 10 dans la vallée de La Canau - Baliser la boucle ▪ Créer ou remettre en état un sentier pour accéder au barrage d'Ossoue ▪ Assurer l'entretien des sentiers

	OPÉRATION B FICHES PARCOURS	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Concevoir et mettre à disposition une fiche des circuits pédestres à réaliser depuis la cabane
--	--	--

MISE EN ŒUVRE DE L'ACTION

NATURE DE L'ACTION Mesures d'information et de sensibilisation, Aménagements pour l'accueil touristique

PROPOSITION DE MISE EN ŒUVRE	INTERVENANTS	MODALITE DE L'AIDE	MONTANT DE L'AIDE	OUTILS FINANCIERS
Communauté de commune Gavarnie-Gèdre, commune de Gavarnie	HPTE, Professionnels des activités touristiques, PNP, Commission Syndicale de la Vallée de Barèges, ARPE, CPIE, éleveurs...	?	?	?

DUREE DE MISE EN ŒUVRE Sur la durée d'application du DOCOB et au-delà

OBJETS DE CONTROLES	Mesure 1 : Réhabilitation de la carrière Mesure 2 : Parking et barrière d'accès fonctionnels Mesure 3 : Aménagements de la cabane et supports de communication mis en place Mesure 4 : Tracé et balisage du sentier en boucle	
	INDICATEURS DE REALISATION	INDICATEURS DE RESULTAT
INDICATEURS DE SUIVI	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Tracé du sentier ▪ Restauration des rigoles d'irrigation ▪ Conception, réalisation et pose des supports 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Fréquentation du sentier ▪ Amélioration des comportements ▪ Retours positifs de la part des éleveurs

CADRE D'ELABORATION DES PROPOSITIONS GT 25 juin 2004, GT 13 janvier 2005, entretiens individuels

CALENDRIER ET BUDGET PREVISIONNEL

MESURE / OPÉRATION		ANNÉE 1 (2006)	ANNÉE 2 (2007)	ANNÉE 3 (2008)	ANNÉE 4 (2009)	ANNÉE 5 (2010)	ANNÉE 6 (2011)
MESURE 1		-	-	-	-	-	A évaluer sur devis
MESURE 2		Parking, pose de la barrière et de la signalétique : 25 000 €	-	-	-	-	-
MESURE 3		5 000 €	-	-	-	-	-
MESURE 4	OPERATION A	5 000 €	-	600 €	-	600 €	-
	OPÉRATION B	1 000 €	-	-	-	-	-

AMENAGEMENT ET VALORISATION DU PLATEAU DE SAUGUE

PRIORITE : 3

CONTEXTE

L'augmentation du nombre de parcelles fauchées sur le plateau de Saugué en 2004 témoigne du dynamisme de l'activité agricole sur cette zone. Cette entité agricole particulièrement riche pâtit néanmoins du passage de randonneurs non informés au milieu des parcelles avant la fauche, avec pour conséquences principales des dommages aux prés, mais aussi l'altération des relations entre les visiteurs et les éleveurs

CIBLES ET OBJECTIFS DE L'ACTION

HABITATS ET ESPECES DE LA DH CONCERNES	Prairie de fauche de montagne (Corine Biotopes : 38.3 ; Union Européenne : 6520)
OBJECTIFS	Evolution du comportement des visiteurs pour une meilleure adéquation des activités touristique et agricole
PERIMETRE D'APPLICATION	Plateau du Saugué

DESCRIPTIF DES ENGAGEMENTS DE LA MESURE

- Il faudra veiller à intégrer les éléments présentés ci-dessous au projet plus global mené dans le cadre de l'aménagement des sites périphériques de Gavarnie pour viser notamment une homogénéisation des supports de communication et une orientation des visiteurs depuis la Maison des Cirques
- Le montage de ce projet nécessitera également une large implication des nombreux propriétaires privés de ce secteur

MESURE 2 : AMENAGEMENT	MESURE 1 ORGANISER LE STATIONNEMENT SUR LE SITE	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Aménager une poche de stationnement d'une vingtaine de places dans la partie basse du plateau à proximité du pont de Saugué ▪ Recommander l'arrêt à ce niveau ▪ Arrêter tous les non ayant - droit au parking marquant la fin de la route goudronnée (après le gîte d'étape)
	OPÉRATION T2 – M2 – A SENTIER	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Définir le tracé d'un parcours de courte distance permettant de relier le parking du bas du plateau (pont de Saugué) à la partie haute (parking du bout de la route goudronnée) en longeant les courbes de niveau correspondant en partie aux anciennes rigoles d'irrigation et en reprenant des sentes utilisées actuellement <ul style="list-style-type: none"> ▪ Réaliser le sentier ▪ Entretenir le sentier
	OPÉRATION T2 – M2 – B COMMUNICATION	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Réaliser et poser un panneau sur le parking du bas du plateau signalant le sentier et associant le comportement à adopter en montagne. (information <i>in situ</i>) ▪ Concevoir 3 / 4 panneaux d'interprétation sur le thème des prairies de fauche, à placer sur un site privilégié (arrivée sur le plateau) : l'évolution historique de cette pratique, la place des prés de fauche dans l'utilisation saisonnière de l'espace, le rôle paysager de ces milieux, la pratique de la fauche et le rôle des rigoles d'irrigation, l'alimentation des animaux, la richesse floristique et faunistique des prairies de fauche... <ul style="list-style-type: none"> ▪ Mettre en place les panneaux ▪ Entretenir les panneaux d'interprétation

MISE EN ŒUVRE DE L'ACTION

NATURE DE L'ACTION

Mesure d'information et de sensibilisation

PROPOSITION DE MISE EN ŒUVRE	INTERVENANTS	MODALITE DE L'AIDE	MONTANT DE L'AIDE	OUTILS FINANCIERS
Communauté de commune Gavarnie-Gèdre, commune de Gèdre,	HPTE, Professionnels des activités touristiques, PNP, Commission Syndicale de la Vallée de Barège, ARPE, CPIE, éleveurs...			FGMN

DUREE DE MISE EN ŒUVRE Sur la durée d'application du DOCOB et au-delà

OBJETS DE CONTROLES	Mesure 1 : parking aménagé	
	Mesure 2 : dessin du tracé du sentier, sentier tracé et balisé, pré - maquettes réalisées, supports thématiques mis en place,	
INDICATEURS DE SUIVI	INDICATEURS DE REALISATION	INDICATEURS DE RESULTAT
	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Tracé du sentier ▪ Conception, réalisation et pose des supports 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Fréquentation du sentier ▪ Amélioration des comportements ▪ Retours positifs de la part des éleveurs

CADRE D'ELABORATION DES PROPOSITIONS GT 24 juin 2004, GT 13 janvier 2005, entretiens individuels

CALENDRIER ET BUDGET PREVISIONNEL

MESURE / OPÉRATION		ANNÉE 1 (2006)	ANNÉE 2 (2007)	ANNÉE 3 (2008)	ANNÉE 4 (2009)	ANNÉE 5 (2010)	ANNÉE 6 (2011)
	MESURE 1	25 000 €	-	-	-	-	-
MESURE 2	OPERATION A	7 500 €	-	900 €	-	900 €	-
	OPERATION B	50 000 €					

L'évaluation des coûts n'a qu'une valeur indicative

**MISE EN COHERENCE ET ADAPTATION DES SIGNALTIQUES A
DESTINATION DES PUBLICS DU TOURISME, DES SPORTS ET DES
ACTIVITES DE LOISIRS**

PRIORITE : 3

CONTEXTE

La double vocation pastorale et de « loisirs » du site conduit à certaines incompréhensions, le plus souvent dommageables tant à l'activité pastorale qu'au tourisme.

HABITATS DE LA DH CONCERNES	Milieux agropastoraux
OBJECTIFS	Améliorer et adapter l'information des publics du tourisme, des activités sportives et de loisirs, afin d'optimiser les relations entre ses pratiquants et les éleveurs sur le long terme.
PERIMETRE D'APPLICATION	L'ensemble du site et au-delà

DESCRIPTIF DES ENGAGEMENTS

MESURE 2 INFORMATION, SENSIBILISATION DU PUBLIC SUR LE COMPORTEMENT EN MONTAGNE	MESURE 1 CONNAISSANCE	Evaluer l'impact des signalétiques actuelles sur les comportements des randonneurs
	OPÉRATION A CREATION D'UN NOUVEL OUTIL	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Conception d'une « fiche conseil » gratuite du Parc National / CRPGE, qui décrive et explique et les comportements compatibles avec la fréquentation des zones pastorales du PNP par les promeneurs. ▪ Publication et diffusion du document
	OPÉRATION B COMMUNIQUER	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Intégrer ces éléments lors de la réédition des fiches de randonnée éditées par le PNP. ▪ Promouvoir la prise en compte de ces éléments dans les dépliants, guides et topo-guides non édités par le PNP (communes, sociétés de pêche, particuliers, ...), par la sensibilisation et l'information de leurs auteurs. ▪ Promouvoir la transmission de ces éléments par toutes les structures d'accueil en montagne (office de tourisme, maisons du parc, gîtes, camping...) : <ul style="list-style-type: none"> - Mise à disposition de la « fiche conseil » - Transmission d'éléments de réponses et de recommandations aux hôtesses de ces structures à destination des touristes
	MESURE 3 CONCEPTION D'UN LOGO PRAIRIES	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Si la nécessité en est démontrée, conception d'un logo figurant l'interdiction de traverser les prairies de fauche selon la charte de la signalétique pastorale ▪ Intégration du logo sur les sites concernés

MISE EN ŒUVRE DE L’ACTION

NATURE DE L’ACTION Mesure d’information et de sensibilisation

PROPOSITION DE MISE EN ŒUVRE	INTERVENANTS	MODALITE DE L'AIDE	MONTANT DE L'AIDE	Outils financiers
CRPGE / PNP	Collectivités et communes, DDAF, commission syndicale de la vallée de Barèges, FFRP, CPIE...			

DUREE DE MISE EN ŒUVRE Sur la durée d'action du DOCOB et au delà

OBJETS DE CONTROLES	Mesure 1 : Rapport d'étude Mesure 2 : Publication et diffusion des fiches Mesure 3 : Création du logo	
	INDICATEURS DE REALISATION	INDICATEURS DE RESULTAT
INDICATEURS DE SUIVI	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Réalisation de l'étude sur les signalétiques ▪ Elaboration de la fiche - conseil et intégration des recommandations sur d'autres supports ▪ Logo 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Diminution du nombre de plaintes liées à la fréquentation touristique ▪ Diminution du nombre « d'attaques » de troupeaux par des chiens de visiteurs

CADRE D’ELABORATION DES PROPOSITIONS GT 4 avril 2004, GT 13 janvier 2004, entretiens avec éleveurs

CALENDRIER ET BUDGET PREVISIONNEL

MESURE / OPÉRATION	ANNÉE 1 (2006)	ANNÉE 2 (2007)	ANNÉE 3 (2008)	ANNÉE 4 (2009)	ANNÉE 5 (2010)	ANNÉE 6 (2011)
MESURE 1	A évaluer sur devis	-	-	-	-	-
MESURE 2	OPERATION A	Conception : 21 000 € Graphisme : 700 € Edition : 600 €	1 jour technicien 300 €			
	OPERATION B	Animation				
MESURE 3	?	Animation				

L'évaluation des coûts n'a qu'une valeur indicative

Remarque

Ces mesures ont été proposées en partie dans les documents d'objectifs " Péguère-Barbat-Cambalès " et " Gavarnie-Estaubé-Troumouse-Barroude ". Leur aspect transversal impliquera vraisemblablement leur intégration à des documents futurs sur lesquels le PNP est opérateur

Limites du site

FICHE ACTION T4 :
Entretien du sentier de la Bernatoire

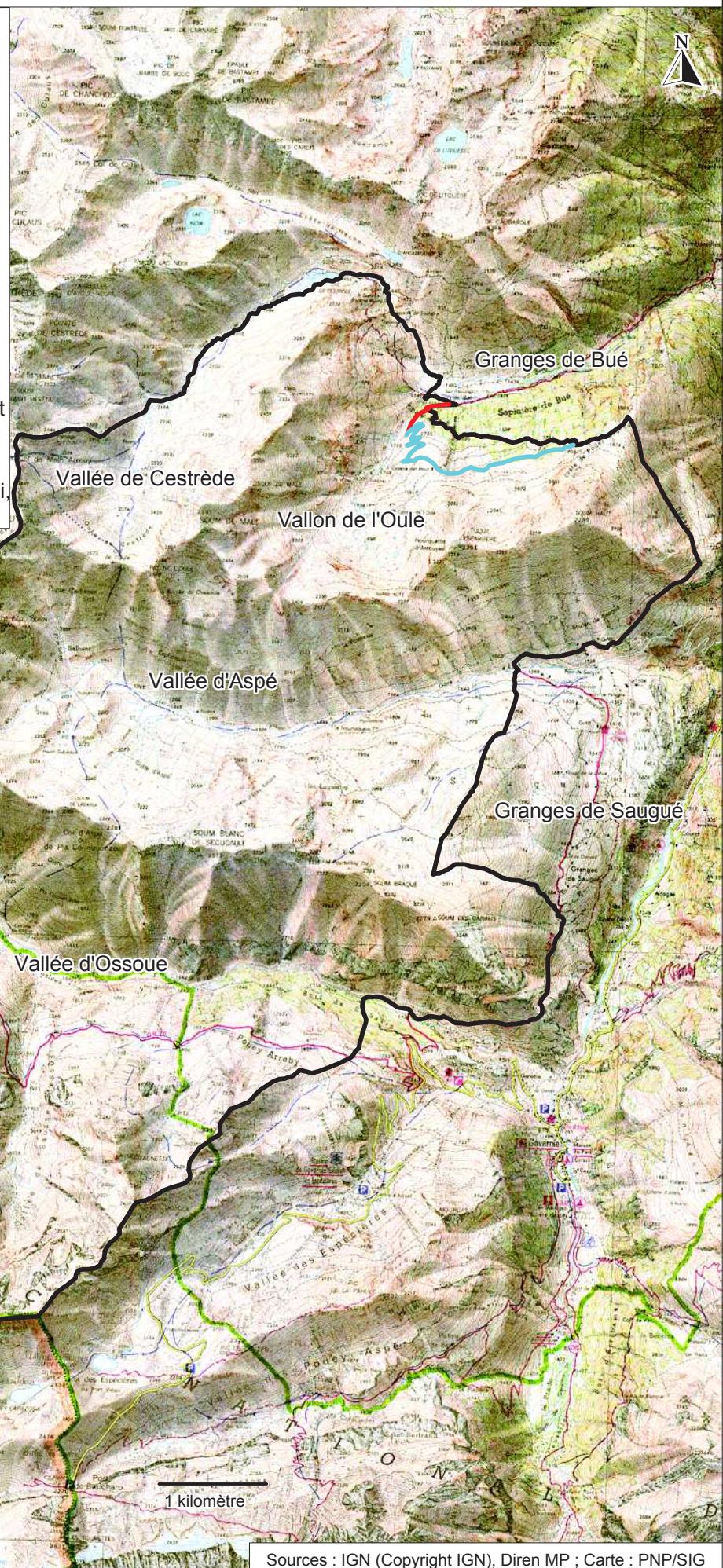
● Mesure 1 : Suivi des habitats naturels

— Mesure 2 : Entretien du sentier

FICHE ACTION T5 :
Aménagement et entretien du GR 10

— Mesures 1 et 3: Restauration, suivi et entretien

— Mesures 2 et 3 : Aménagement, suivi, entretien



Sources : IGN (Copyright IGN), Diren MP ; Carte : PNP/SIG

ENTRETIEN REGULIER DU SENTIER DE LA BERNATOIRE**PRIORITE : 3**

CONTEXTE : Les phénomènes d'érosion et de creusement des sentiers, de dédoublement des itinéraires, contribuent à la dégradation des habitats qu'ils traversent. Cette situation est notamment due au passage des 700 à 900 bovins transhumant quasi simultanément depuis l'Espagne à la fin du mois de juillet. Initiés par le piétement, ces phénomènes sont amplifiés par l'érosion hydrique.

CIBLES ET OBJECTIFS DE L'ACTION

HABITATS ET ESPECES DE LA DH CONCERNES	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Pelouses pyrénées à <i>Festuca nigrescens</i> (Corine Biotopes : 36.4142 ; UE : 6170) ▪ Pelouses à <i>Festuca gautieri</i> (Corine Biotopes : 36.43 ; UE : 6170) ▪ Nardaies mésophiles (Corine Biotopes : 36.311 ; UE : 6230) ▪ Pelouses pyrénées siliceuses à <i>Festuca eskia</i> (Corine Biotopes : 36.314 ; UE : 6170) ▪ Bas marais à <i>Carex frigida</i> (Corine Biotopes : 54.28 ; UE : 7230) ▪ Sources calcaires (Corine Biotopes : 54.122 ; UE : 7220)
OBJECTIFS	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Limiter la dégradation des habitats naturels par l'érosion ▪ Améliorer la qualité générale (confort et impact paysager) de ces sentiers
PERIMETRE D'APPLICATION	Les portions dégradées du sentier de la Bernatoire, depuis Lourdes jusqu'au col.

DESCRIPTIF DES ENGAGEMENTS

MESURE 1 ENTRETIEN	Entretien du sentier
MESURE 2 SUIVI	<p>Suivi annuel de l'effet de ces actions sur les habitats naturels :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Suivi photographique annuel de la « cicatrisation » des milieux suite aux travaux - Suivi des modalités de retour de la végétation (transects relevés tous les 2-3 ans)
MESURE 3 GESTION DU PATURAGE	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Favoriser l'échelonnement des dates d'arrivée des bovins ▪ Favoriser la dispersion rapide des bovins sur l'estive

MISE EN ŒUVRE DE L'ACTION**NATURE DE L'ACTION**

Mesure de gestion des habitats naturels

PROPOSITION DE MISE EN ŒUVRE	INTERVENANTS	MODALITE DE L'AIDE	MONTANT DE L'AIDE	OUTILS FINANCIERS
Mesure M1 : PNP / CSVB Mesure M2 : PNP Mesure M3 : PNP / CSVB	FFME, FFRP, Commune de Gavarnie			FGMN, Fonds propres PNP

DUREE DE MISE EN ŒUVRE

Sur la durée d'application du DOCOB et au-delà

OBJETS DE CONTROLES		Mesure 1 : Sentier entretenu Mesure 2 : Rapport de suivi Mesure 3 : Calendrier de dates de montée en estive des troupeaux espagnols
INDICATEURS DE SUIVI	INDICATEURS DE REALISATION	INDICATEURS DE RESULTAT
	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Entretien du sentier ▪ Rapport de suivi ▪ Echanges avec la commission de la Vallée de Broto sur ces points 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Surfaces d'habitat naturels d'intérêt communautaire restaurés sur cette portion

CADRE D'ELABORATION DES PROPOSITIONS GT 25 juin 2004, CP 4 novembre 2004, entretiens individuels

CALENDRIER ET BUDGET PREVISIONNEL

MESURE / OPÉRATION	ANNÉE 1 (2006)	ANNÉE 2 (2007)	ANNÉE 3 (2008)	ANNÉE 4 (2009)	ANNÉE 5 (2010)	ANNÉE 6 (2011)
MESURE 1	5 jours ouvrier par an, 1 jours technicien la première année					
	1 800 €	1 500 €	1 500 €	1 500 €	1 500 €	1 500 €
MESURE 2	1 jour technicien / agent technique tous les 2 / 3 ans					
	300 €		300 €			300 €
MESURE 3	Animation					

**AMENAGEMENT ET ENTRETIEN DES PORTIONS DEGRADEES ET
DEPLACEMENT PARTIEL DU GR 10 DANS LA SAPINIERE DE BUE**
PRIORITE : 2

CONTEXTE : Les phénomènes d'érosion et de creusement du sentier, de dédoublement et d'élargissement des itinéraires, contribuent à la dégradation des habitats qu'il traverse. Cette situation est notamment due à la forte pente de ce sentier emprunté par presque 200 bovins utilisant annuellement l'estive de Bué. A cet impact s'ajoute celui des randonneurs qui empruntent cette portion du GR 10 pour relier Luz-Saint- Sauveur à Gavarnie. Initiés par le piétinement, ces phénomènes sont amplifiés par l'érosion hydrique.

CIBLES ET OBJECTIFS DE L'ACTION

HABITATS ET ESPECES DE LA DH CONCERNES	Hêtraie acidophile atlantique (Corine Biotopes : 41.12 ; UE : 9120)
OBJECTIFS	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Améliorer la qualité générale (confort et impact paysager) du GR 10 dans la partie dénivélée ▪ Préserver la zone forestière (habitats et faune associée)
PERIMETRE D'APPLICATION	Portion du GR 10 qui longe la sapinière de Bué

DESCRIPTIF DES ENGAGEMENTS

MESURE 1 - ENTRETIEN	OPERATION A	Travaux de restauration de ce sentier, avec héliportage et utilisation d'une minipelle pour la mise en place d'enrochements pérennes sans porter atteinte aux milieux que l'on souhaite préserver
	OPÉRATION B	<p>Suivi annuel de l'effet de ces actions sur les habitats naturels :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Suivi photographique annuel de la « cicatrisation » des milieux suite aux travaux ▪ Suivi des modalités de retour de la végétation (transects relevés tous les 2-3 ans)
MESURE 2 AMENAGEMENT		<ul style="list-style-type: none"> ▪ Débroussaillage et traçage du nouveau tronçon du GR 10 dans la lande à rhododendron ▪ Fermeture de l'ancien tronçon forestier du GR 10
MESURE 3 ENTRETIEN		Entretien des sentiers

MISE EN ŒUVRE DE L'ACTION

NATURE DE L'ACTION

Mesure de gestion des habitats naturels

PROPOSITION DE MISE EN ŒUVRE	INTERVENANTS	MODALITE DE L'AIDE	MONTANT DE L'AIDE	OUTILS FINANCIERS
Commission syndicale de la vallée de Barèges, PNP , commune de Gèdre	FFME, FFRP, CAF, Comité départemental de la randonnée			FGMN, Fonds propres PNP

DUREE DE MISE EN ŒUVRE

Sur la durée d'application du DOCOB et au-delà

OBJETS DE CONTROLES		Mesure 1 : Sentier réhabilité, rapport de suivi Mesure 2 : Nouveau sentier tracé Mesure 3 : Sentiers entretenus
INDICATEURS DE SUIVI	INDICATEURS DE REALISATION	INDICATEURS DE RESULTAT
	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Réhabilitation et rapport de suivi ▪ Traçage du nouveau sentier ▪ Entretien des sentiers 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Surfaces d'habitat naturels d'intérêt communautaire restaurés ▪ Confort des éleveurs

CADRE D'ELABORATION DES PROPOSITIONS GT 25 juin 2004, CP 4 novembre 2004, entretiens individuels

CALENDRIER ET BUDGET PREVISIONNEL

MESURE / OPÉRATION		ANNÉE 1 (2006)	ANNÉE 2 (2007)	ANNÉE 3 (2008)	ANNÉE 4 (2009)	ANNÉE 5 (2010)	ANNÉE 6 (2011)
MESURE 1	OPERATION A	10 jours ouvrier 3000 € Matériel à louer : <u>A</u> <u>évaluer</u>					
	OPERATION B	1 jour technicien / agent technique tous les 2 / 3 ans		300 €		300 €	300 €
MESURE 2		40 jours ouvrier 12000 € Matériel à louer : <u>A</u> <u>évaluer</u>					
MESURE 3		3 jours ouvriers par an après les travaux		-	900 €	900 €	900 €
					900 €	900 €	900 €



AGRO – PASTORALISME

LES PRAIRIES DE FAUCHE

- P1 - Pérenniser ou développer la pratique de la fauche sur le plateau de Saugué

LE PASTORALISME SUR L'ESTIVE DE CESTREDE-BUE

La carte de localisation des fiches action P2 et P3

- P2 - Organiser le pâturage pour valoriser le quartier de Cestrède
- P3 - Stopper l'extension du Rhododendron sur l'estive de Bué

LE PASTORALISME SUR L'ESTIVE D'OSSOUE

La carte de localisation des fiches action P4 et P5

- P4 - Lutter contre l'embroussaillage des bas de versant d'Ossoue
- P5 - Organiser le pâturage pour valoriser les quartiers hauts d'Ossoue

LE PASTORALISME SUR L'ESTIVE D'ASPE-SAUGUE

La carte de localisation des fiches action P6 et P7

- P6 - Assurer un pâturage à long terme sur les quartiers ovins de l'estive d'Aspé
- P7 - Lutter contre la fermeture dans l'estive d'Aspé proche du plateau de Saugué

**PERENNISER OU DEVELOPPER LA PRATIQUE DE LA FAUCHE SUR LE
PLATEAU DE SAUGUE**

PRIORITE : 1

CONTEXTE : Si la pratique de la fauche a commencé à décliner dans la vallée de Gavarnie au cours des années soixante, le plateau de Saugué demeure bien utilisé. En effet, la facilité d'accès au site et la pente limitée permettent de maintenir cette activité, voire de l'étendre comme ce fut le cas en 2003. A la richesse floristique de ces milieux s'ajoute une valeur culturelle liée au petit patrimoine hydraulique et au bâti. La déprise se manifeste néanmoins par l'abandon d'une grande partie des anciennes rigoles d'irrigation et de drainage qui provoque parfois des dégâts aux prés de fauche, par le cantonnement des zones fauchées dans les parties les plus facilement mécanisables et par le manque d'entretien des granges foraines.

CIBLES ET OBJECTIFS DE L'ACTION

HABITAT DE LA DH CONCERNÉS	Prairies de fauche de montagne (Code Natura 2000 : 6520)
OBJECTIFS	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Assurer le maintien et développer la fauche sur le plateau ▪ Assurer l'entretien et la valorisation agricole du patrimoine, notamment des rigoles et des granges
PERIMETRE D'APPLICATION	Plateau de Saugué (inclus en partie seulement dans le site Natura 2000)

DESCRIPTIF DES ENGAGEMENTS DE LA MESURE

MESURE 1 ETUDIER LES MOYENS NECESSAIRES A LA REPRISE	OPERATION A ETUDE SOCIO-ECONOMIQUE	Réaliser une étude socio-économique sur le maintien, voire l'extension des prairies de fauche : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Pour le maintien : conditions nécessaires au maintien de la pratique, besoins des éleveurs... ▪ Pour l'extension : inventaire des éleveurs en quête de surfaces fauchables, conditions nécessaires à l'extension de la pratique, besoins des éleveurs (surfaces, qualité des parcelles ...)
	OPERATION B ETUDE TECHNIQUE	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Mettre à jour le travail d'inventaire et de localisation des parcelles cadastrales en déprise réalisé en 2001 ▪ Hiérarchiser les zones à reprendre en priorité ▪ Evaluer les travaux (coût, temps, moyens) nécessaires à la remise en état des différents prés de fauche et élaborer les cahiers des charges d'exploitation des parcelles à reprendre en fonction de leur état : <ul style="list-style-type: none"> - Pour les zones dont la reprise nécessite des travaux « lourds », spécifier les techniques expérimentales à mettre en œuvre pour reprendre des parcelles colonisées par le Brachypode. (pâturage et fauche, gyrobroyage, fumure, brûlage puis fumure, sur-semis ...)
MESURE 2 ETENDRE LES	OPERATION A ACTION	Réaliser les contrats d'exploitation avec les éleveurs intéressés en fonction du cahier des charges adapté à l'état des parcelles
	OPERATION B SUIVI	Réaliser des observations et suivis expérimentaux pour acquérir des références sur l'évolution du Brachypode selon les pratiques
MESURE 3 RESTAUREE LES RIGOLES D'IRRIGATION	OPERATION A ETUDE	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Localiser les rigoles présentes sur le secteur sur les parcelles cadastrales ▪ Hiérarchiser les rigoles présentant le plus d'intérêt en vue d'une réhabilitation, à partir des critères suivants : <ul style="list-style-type: none"> - Intérêt d'un éleveur pour l'usage de ce canal - Canal posant problème du fait de son manque d'entretien - Proximité avec le sentier thématique (Fiche action T2)
	OPERATION B ACTION	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Contractualiser pour la remise en état des rigoles les plus intéressantes, et leur entretien annuel

MISE EN ŒUVRE DE L'ACTION

NATURE DE L'ACTION

Mesure contractuelle de gestion conservatoire d'habitats naturels Mesure de restauration du petit patrimoine

CONTRACTANTS POTENTIELS		INTERVENANTS
Commission syndicale de la vallée de Barèges, éleveurs		Chambre d'agriculture, PNP, CSVB, Syndicat des éleveurs ovins « Barèges-Gavarnie », D.D.A.F.
MODALITE DE L'AIDE	MONTANT DE L'AIDE	OUTILS FINANCIERS
MAE dans CAD	à préciser suivant les mesures choisies	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Fonds CAD, MAAPAR ▪ Mesure 16.3 DOCUP : Gestion de l'espace pastoral pyrénéen / FEOGA Agri environnement ▪ Fond de gestion des milieux naturels FGNN ▪ Conseil général et Conseil régional

M1 - A : 2006 et mises à jour annuelles

M1 - B : 2006 et mises à jour annuelles

M2 - A : Durée du contrat = 5 ans

$M^2 = B$: Tout au long de la durée du contrat

M3 - A : 2006 et mises à jour annuelles

M3 = B : Durée du contrat = 5 ans

OBJETS DE CONTROLES	Mesure 1 : Liste des éleveurs intéressés, carte des parcelles à reprendre, cahier des charges Mesure 2 : contrats des prairies Mesure 3 : rigoles remises en état
INDICATEURS DE SUIVI	INDICATEURS DE REALISATION
	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Contrats signés ▪ Restauration des rigoles d'irrigation
	INDICATEURS DE RESULTAT
	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Surface de prairies de fauche restaurées ▪ Linéaires de rigoles utilisées

CADRE D'ELABORATION DES PROPOSITIONS GT 24 juin 2004. GT 13 janvier 2005. entretiens individuels

CALENDRIER ET BUDGET PRÉVISIONNEL

CALENDRIER ET BUDGET PRÉVISIONNEL						
MESURE / OPÉRATION		ANNÉE 1 (2006)	ANNÉE 2 (2007)	ANNÉE 3 (2008)	ANNÉE 4 (2009)	ANNÉE 5 (2010)
MESURE 1	OPERATION A	Devis étude		-	-	-
	OPERATION B			-	-	-
MESURE 2	OPERATION A	?	?	?	?	?
	OPERATION B	1 j. agent	-	1 j. agent	-	1 j. agent
MESURE 3	OPERATION A	Devis étude		-	-	-
	OPERATION B			?	?	?

Limites du site

FICHE ACTION P2 :
Organiser le pâturage sur Cestrède

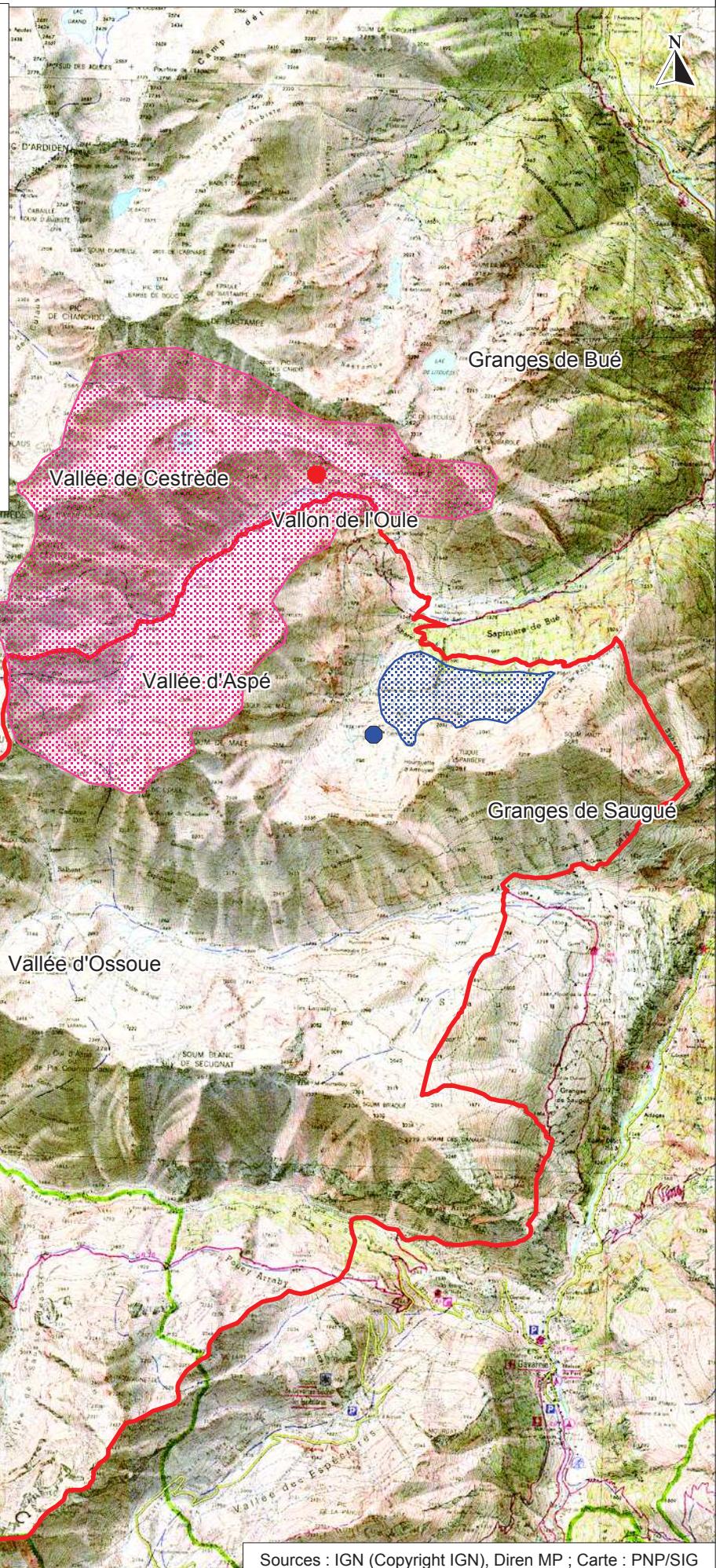
Mesure 1 : Gestion par le pâturage

- Mesure 2 : Aménagement de la cabane

FICHE ACTION P3 :
Stopper l'extension du Rhododendron

Mesures 1 et 2: Gestion par le pâturage et entretien par débroussaillage

- Mesure 3 : Installation d'un abreuvoir



Sources : IGN (Copyright IGN), Diren MP ; Carte : PNP/SIG

**ORGANISER LE PATURAGE POUR VALORISER LE QUARTIER DE
CESTREDE**

PRIORITE : 2

CONTEXTE : L'altitude élevée, l'accès délicat et l'abondance de milieux rocheux et escarpés limite l'utilisation du quartier de Cestrède aux ovins. Toutefois, le nombre d'animaux varie fortement d'une année sur l'autre et, en l'absence de gardiennage, la circulation des troupeaux n'est pas organisée. La ressource fourragère n'est pas valorisée et les milieux se ferment (rhododendron) ou s'uniformisent (gispet).

CIBLES ET OBJECTIFS DE L'ACTION

HABITATS ET ESPECES DE LA DH CONCERNES	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Landes alpines (Code Natura 2000 : 4060) ▪ Pelouses pyrénéennes siliceuses à <i>Festuca eskia</i> (Code Natura 2000 : 6140) ▪ Formations herbeuses à <i>Nardus stricta</i> (Code Natura 2000 : 6230) ▪ Pelouses calcaires alpines et subalpines (Code Natura 2000 : 6170) ▪ Pavements calcaires (Code Natura 2000 : 8240) ▪ Pelouses sèches semi-naturelles (Code Natura 2000 : 6210)...
OBJECTIFS	Maintenir voire restaurer une mosaïque de pelouses et de landes par une gestion pastorale adaptée
PERIMETRE D'APPLICATION	Quartier de Cestrède (en partie hors site Natura 2000)

DESCRIPTIF DES ENGAGEMENTS DE LA MESURE

MESURE 1 GESTION PAR LE PATURAGE	P2 – M1 - A CAHIER DES CHARGES	<ul style="list-style-type: none"> ▪ A partir du diagnostic pastoral, et avec l'appui des éleveurs, établir un cahier des charges de pâturage adapté à l'estive (nombre d'animaux, périodes de pâturage par sous-quartiers, parcours journaliers ...) ▪ Recenser les éleveurs intéressés par la mise en place d'un gardiennage de leur troupeau sur Cestrède
	P2 – M1 - B CONTRACTUALISATION	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Contractualiser avec les éleveurs pour assurer leur venue à moyen - long terme ▪ Engager un berger pour assurer le gardiennage des troupeaux, selon le cahier des charges de pâturage établi avec les éleveurs.
	P2 – M1 – C SUIVI	<p>Tous les 2 ans :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Relevés floristiques sur des points contacts le long de transects (lignes permanentes) sur des zones de transition (pelouses / landes et gispetières / nardées) ▪ Suivis photographiques <p>Suivre et renseigner un « cahier de pâturage » sur l'utilisation du secteur (effectifs, durée et périodes)</p> <p>Adapter si nécessaire le cahier des charges de pâturage en fonction des évolutions constatées au cours de ces suivis</p>
MESURE 2 EQUIPEMENT	<p>Construction d'une nouvelle cabane à vocation strictement pastorale permettant d'accueillir un berger permanent sur Cestrède, dans le respect des réglementations en vigueur</p> <p>Les étapes seront les suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Discussions pour préciser le projet entre le gestionnaire d'estive (Commission Syndicale de la Vallée de Barèges), les éleveurs et les services concernés (CRPGE, DDAF et PNP). ▪ Réalisation de l'étude technique avec chiffrage des coûts ▪ Montage financier et demandes d'aides publiques ▪ Réalisation des travaux <p><u>Remarque</u> : Bien que non prioritaire, cet investissement est prévu à moyen terme par la commission syndicale.</p>	

MISE EN ŒUVRE DE L'ACTION

NATURE DE L'ACTION Mesure de soutien à l'activité pastorale
 Mesure de gestion des habitats naturels

CONTRACTANTS POTENTIELS		INTERVENANTS
Commission syndicale de la vallée de Barèges, éleveurs		Centre de ressources sur le pastoralisme et la gestion de l'espace, DDAF, PNP, commission des sites, commune, architecte...
MODALITE DE L'AIDE	MONTANT DE L'AIDE	Outils financiers
MAE dans CAD MAE dans PHAE	à préciser suivant les mesures choisies	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Fonds CAD, MAAPAR ▪ Mesure 16.3 DOCUP : Gestion de l'espace pastoral pyrénéen / FEOGA Agri environnement ▪ Fond de gestion des milieux naturels FGPN ▪ Conseil général et Conseil régional

DUREE DE MISE EN ŒUVRE M1 - A : 2006 et mise à jour annuelle en fonction des résultats de suivi
 M1 - B : Durée des contrats
 M1 - C : Tous les 2 ans, pendant toute la durée d'application du DOCOB
 M2 : 2006 ou année suivante

OBJETS DE CONTROLES	Mesure 1 : Liste des éleveurs intéressés, cahier des charges de pâturage	
	Mesure 2 : Construction de la cabane dans le respect des règles en vigueur	
INDICATEURS DE SUIVI	INDICATEURS DE REALISATION	INDICATEURS DE RESULTAT
	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Contrats signés ▪ Construction de la cabane ▪ Adéquation entre l'effectif ovin et le cahier des charge de pâturage réalisé 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Présence d'un berger sur le secteur ▪ Maintien des nardaies prioritaires en bordure du gave de Cestrède

CADRE D'ELABORATION DES PROPOSITIONS GT 25 juin 2004, CP 4 novembre 2004, entretiens individuels

CALENDRIER ET BUDGET PREVISIONNEL

MESURE / OPÉRATION	ANNÉE 1 (2006)	ANNÉE 2 (2007)	ANNÉE 3 (2008)	ANNÉE 4 (2009)	ANNÉE 5 (2010)	ANNÉE 6 (2011)
MESURE 1	OPERATION A	Animation	-	-	-	-
	OPERATION B					
	OPERATION C	2 j. ch. Mission + 100 € matériel+ 2j.agent	-	-	1 j. technicien 1j.agent	-
MESURE 2	A EVALUER (devis)	-	-	-	-	-

STOPPER L'EXTENSION DU RHODODENDRON SUR L'ESTIVE DE BUE

PRIORITE : 1

CONTEXTE : Malgré un chargement fort de l'estive de Cestrède par des bovins extérieurs, la lande continue de progresser et l'impact du sur pâturage commence à se faire sentir dans les zones les plus appétentes où l'herbe est très rase, ainsi que sur les zones humides proches du ruisseaux de l'Oule, tandis que les landes sont à peine traversées.

CIBLES ET OBJECTIFS DE L'ACTION

HABITATS ET ESPECES DE LA DH CONCERNES	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Pelouses sèches semi-naturelles (Code Natura 2000 6210) ▪ Landes alpines (Code Natura 2000 : 4060) ▪ Pelouses pyrénéennes siliceuses à <i>Festuca eskia</i> (Code Natura 2000 : 6140) ▪ Formations herbeuses à <i>Nardus</i>, riches en espèces, sur substrats siliceux des zones montagnardes ▪ Bas- marais alcalins pyrénéens (Code Natura 2000 : 7230)
OBJECTIFS	Revaloriser les zones en voie d'embroussaillement et limiter l'impact du sur pâturage en assurant une meilleure répartition des bovins au sein de l'estive.
PERIMETRE D'APPLICATION	Quartier bovin de l'Oule - Bué

DESCRIPTIF DES ENGAGEMENTS DE LA MESURE

MESURE 1 GESTION PAR LE PATURAGE	Stopper l'accueil de nouveaux troupeaux bovins sur l'estive et diminuer le nombre de bovins par rapport à 2005	
MESURE 2 ENTRETIEN DU MILIEU	MESURE 2 OPERATION A DEBROUSSAILLAGE	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Ménager par débroussaillage quelques ouvertures et voies de pénétration (débroussaillement en corridors, voire en mosaïque) pour faciliter la circulation des animaux et éviter que le milieu ne se referme complètement <ul style="list-style-type: none"> ▪ Faciliter l'accès au fond de l'estive « Pouey Boucou » par l'ouverture dans la lande à rhododendron, à l'extérieur de la lisière forestière, d'un nouveau tracé du GR 10 qui permette et facilite le trajet des bovins (Cf. Fiche action T5) <ul style="list-style-type: none"> ▪ Dans les secteurs morainiques embroussaillés les plus proches du ruisseau de l'Oule, reprendre quelques zones à fond pastoral intéressant par débroussaillage mécanique ▪ Appliquer un cahier des charges de pâturage permettant de maintenir l'état d'ouverture de ces milieux (pose de clôture, conduite des troupeaux...)
	MESURE 2 OPERATION B SUIVI	<ul style="list-style-type: none"> Suivi des effets des actions de débroussaillage : <ul style="list-style-type: none"> ▪ suivi annuel de la végétation (photo en fin de saison) ▪ suivi intra-annuel de l'utilisation de la zone par le bétail ▪ suivi de l'impact du pâturage sur la végétation : transects tous les 2 à 3 ans
MESURE 3 EQUIPEMENT	Installation d'un abreuvoir à proximité de la cabane de l'Oule	

MISE EN ŒUVRE DE L'ACTION

NATURE DE L'ACTION Mesure de soutien à l'activité pastorale
Mesure de gestion des habitats naturels

CONTRACTANTS POTENTIELS		INTERVENANTS
<i>Agriculteurs volontaires, C.S.V.B., etc...</i>		PNP, CSVB, éleveurs, DDAF, C.R.P.G.E.
MODALITE DE L'AIDE	MONTANT DE L'AIDE	Outils financiers
<ul style="list-style-type: none"> ▪ MAE dans CAD ▪ MAE dans PHAE 	à préciser suivant les mesures choisies	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Fonds CAD, MAAPAR ▪ Mesure 16.3 DOCUP : Gestion de l'espace pastoral pyrénéen / FEOGA Agri environnement ▪ Fond de gestion des milieux naturels FGPN ▪ Conseil général et Conseil régional

DUREE DE MISE EN ŒUVRE Sur la durée d'application du DOCOB et au-delà

OBJETS DE CONTROLES		Mesure 1 : Zones débroussaillées et rapport de suivi, mise en place de l'abreuvoir	
INDICATEURS DE SUIVI	INDICATEURS DE REALISATION		INDICATEURS DE RESULTAT
	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Zones débroussaillées et rapport de suivi ▪ Réalisation des équipement 		<ul style="list-style-type: none"> ▪ Amélioration de l'état de conservation des zones humides (Cf. fiche action H1) ▪ Restauration de pelouses pâturées

CADRE D'ELABORATION DES PROPOSITIONS GT 25 juin 2004, entretiens individuels

CALENDRIER ET BUDGET PREVISIONNEL

MESURE / OPÉRATION		ANNÉE 1 (2006)	ANNÉE 2 (2007)	ANNÉE 3 (2008)	ANNÉE 4 (2009)	ANNÉE 5 (2010)	ANNÉE 6 (2011)
MESURE 1		Animation					
MESURE 2	OPERATION A	A évaluer					
	OPERATION B	1 jour technicien 1 jours agent	-	1 jour agent	-	1 jour agent	-
MESURE 3		A évaluer		-	-	-	-

Limites du site

FICHE ACTION P4 : Lutter contre l'embroussaillement dans le bas de versant

Mesures 1 et 2 : Gestion par le pâturage et entretien par brûlage et débroussaillage

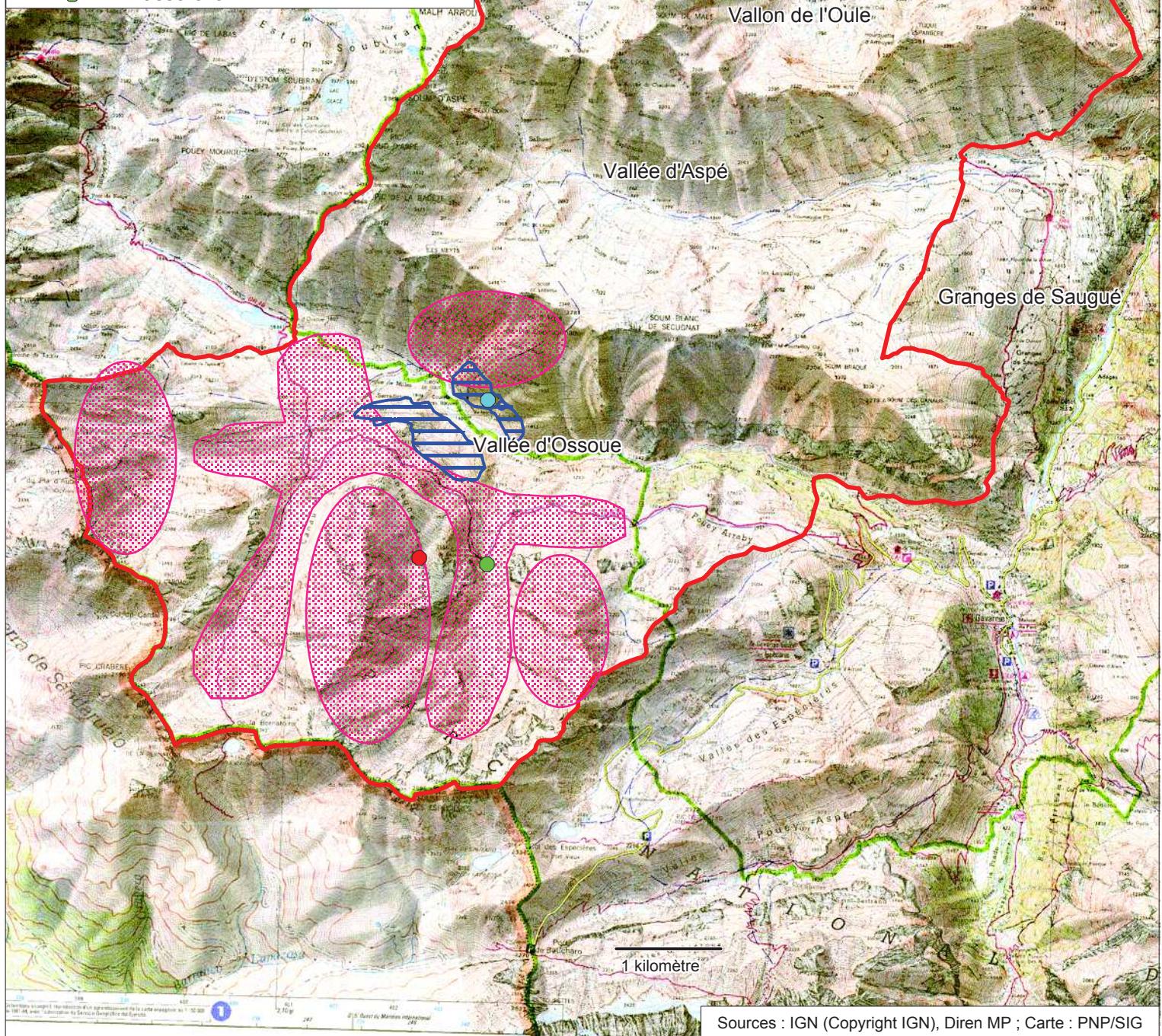
Abreuvoir

FICHE ACTION P5 : Organiser le pâturage pour valoriser les quartiers d'altitude

Mesure 1 : Gestion par le pâturage

Mesure 2, création ou réhabilitation d'équipements

Abreuvoir
 Passerelle



LUTTER CONTRE L'EMBROUSSAILLEMENT DES BAS DE VERSANTS D'OSSOUE PRIORITE : 1

CONTEXTE : La rive droite comme la rive gauche du gave subissent un embroussaillement remarqué par les éleveurs locaux. Actuellement, les bas de versant de la rive droite sont dominés par la myrtille, voire la callune ou le rhododendron tandis que genévriers et callune se développent à un rythme rapide en rive gauche. L'embroussaillement et la fermeture par de telles espèces rend de plus en plus délicat le passage des animaux, qui ne suffisent pas à enrayer ce phénomène.

CIBLES ET OBJECTIFS DE L'ACTION

HABITATS ET ESPECES DE LA DH CONCERNES	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Landes alpines (Code Natura 2000 : 4060) ▪ Pelouses pyrénées siliceuses à <i>Festuca eskia</i> (Code Natura 2000 : 6140) ▪ Formations herbeuses à <i>Nardus stricta</i> (Code Natura 2000 : 6230) ▪ Pelouses calcaires alpines et subalpines (Code Natura 2000 : 6170) ▪ Pelouses sèches semi-naturelles (Code Natura 2000 : 6210) ▪ Lézards, couleuvres.....
OBJECTIFS	Eviter l'embroussaillement et l'uniformisation de ces secteurs riches, pour préserver ou restaurer la mosaïque d'habitats de pelouses et landes existantes et permettre le maintien d'espèces animales à enjeu.
PERIMETRE D'APPLICATION	Bas de versant des deux rives du gauche d'Ossoue

DESCRIPTIF DES ENGAGEMENTS DE LA MESURE

→ Les informations concernant l'aménagement du secteur du Milhas dans un but de meilleur partage du site entre activités pastorale et touristique sont consignées dans la fiche action T1

MESURE 1 ENTRETIEN DU MILIEU	OPERATION A BRULAGE ET DEBROUSSAILLAGE	<p>Dans le versant situé entre le Milhas, le Pla communau et le Hount de Viscos, ainsi qu'entre les lieux-dits « Pla de Salces » et « Serradiouse » en rive droite, prévoir des actions de débroussaillage et / ou de brûlage adaptés à la végétation :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ <u>Secteurs dominés par la Callune, le Genévrier et la Myrtille</u> : Définir par la Commission Locale d'Ecobuage du canton de Luz (en cours de constitution) l'<u>itinéraire technique</u> pour réaliser des brûlage (écobuage) dirigés en fin d'automne. ▪ <u>Secteurs où le recouvrement en Rhododendrons > 50 %</u> : Ménager quelques ouvertures et voies de pénétration (débroussaillage en mosaïque ou corridor) ▪ <u>Secteurs où des pieds de Genévriers se développent</u> : Repérer et réaliser un brûlage expérimental progressif des pieds de Genévriers <p><u>Remarque</u> : Le but n'est pas de supprimer tous les genévriers, zones « refuges » pour diverses espèces, mais de contenir leur progression au sein des pelouses. Il faudra prendre en compte la présence de la Perdrix grise de montagne (<i>Perdix perdix hispaniensis</i>), de la Pie-grièche écorcheur (<i>Lanius collurio</i>), notamment par le maintien de pieds de genévriers et de sorbiers hauts</p>
	OPERATION B SUIVI	<p>Suivi des effets de l'action :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ suivi annuel de la végétation (photo en fin de saison) ▪ suivi intra-annuel de l'utilisation de la zone par le bétail ▪ suivi de l'impact du pâturage sur la végétation : transects tous les 2 à 3 ans

MESURE 2 GESTION PAR LE PÂTURAGE	OPERATION A CAHIER DES CHARGES	<ul style="list-style-type: none"> A partir du diagnostic pastoral, et en concertation avec les éleveurs espagnols, établir un cahier des charges précis pour le pâturage des bas de versant par un troupeau ovin gardé (nombre d'animaux, périodes de pâturage par sous-quartiers, parcours journaliers ...)
	OPERATION B CONTRACTUALISATION	<ul style="list-style-type: none"> Contractualiser avec un éleveurs pour le respect du cahier des charges de pâturage
MESURE 3 EQUIPEMENT	Au Pla Communau, au point d'altitude 1786, à proximité du reposoir utilisé par les bovins : <ul style="list-style-type: none"> Installation d'un abreuvoir qui pourrait être utilisé par le troupeau ovin gardé dans les bas de versants (une centaine de mètres de tuyaux) 	

MISE EN ŒUVRE DE L'ACTION

NATURE DE L'ACTION	Mesure de soutien à l'activité pastorale Mesure de gestion des habitats naturels
--------------------	---

CONTRACTANTS POTENTIELS		INTERVENANTS
<i>C.S.V.B., Agriculteurs volontaires, P.N.P, Commission Locale d'Ecobuage du canton de Luz</i>		Future Commission Locale d'Ecobuage du canton de Luz, Syndicat des éleveurs ovins « Barèges-Gavarnie », DDAF, Eleveurs, fédération de chasse 65, Société « les chasseurs Barégeois », CRPGE, ONCFS, CBP
MODALITE DE L'AIDE	MONTANT DE L'AIDE	Outils financiers
MAE dans CAD MAE dans PHAE	à préciser suivant les mesures choisies	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Fonds CAD, MAAPAR ▪ Mesure 16.3 DOCUP : Gestion de l'espace pastoral pyrénéen / FEOGA Agri environnement ▪ Fond de gestion des milieux naturels FGPN ▪ Conseil général et Conseil régional

DUREE DE MISE EN ŒUVRE

Sur la durée d'application du DOCOB et au-delà

Objets de contrôles		Mesure 1 et Mesure 2 : mise en œuvre des actions expérimentales et respect des engagements des cahiers des charges lors de contrôles terrain
Indicateurs de suivi	Indicateurs de réalisation	Indicateurs de résultat
	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Mise en œuvre des mesures, ▪ Nombre de relevés et suivis réalisés 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ surface d'habitats d'intérêt communautaire maintenus ou restaurés. ▪ Surface équilibrée de chacun des habitats sur la zone gérée (mosaïque fonctionnelle) ▪ Evolution favorable de la composition floristique des pelouses à Brachypode

CADRE D'ELABORATION DES PROPOSITIONS entretiens individuels

CALENDRIER ET BUDGET PRÉVISIONNEL

A définir

ORGANISER LE PATURAGE POUR VALORISER LES SECTEURS HAUTS

PRIORITE : 1

CONTEXTE : La valeur culturelle donnée aux échanges transfrontaliers en rive droite d'Ossoue conduit à une utilisation particulière de cet espace pastoral riche : faible durée d'estive, quasi - absence de troupeaux ovins en rive droite. Ces spécificités et l'importance culturelle de ces échanges complexifient la gestion de ce territoire qui connaît actuellement un embroussaillage important des bas de versant, et une extension des pelouses à *Festuca eskia*

CIBLES ET OBJECTIFS DE L'ACTION

HABITATS ET ESPECES DE LA DH CONCERNES	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Landes alpines (Code Natura 2000 : 4060) ▪ Pelouses pyrénéennes siliceuses à <i>Festuca eskia</i> (Code Natura 2000 : 6140) ▪ Formations herbeuses à <i>Nardus stricta</i> (Code Natura 2000 : 6230) ▪ Pelouses calcaires alpines et subalpines (Code Natura 2000 : 6170) ▪ Pavements calcaires (Code Natura 2000 : 8240)
OBJECTIFS	Eviter l'uniformisation de ces secteurs riches pour préserver, voire restaurer la mosaïque d'habitats de pelouses et landes existantes
PERIMETRE D'APPLICATION	Quartiers subalpins de l'estive d'Ossoue

DESCRIPTIF DES ENGAGEMENTS DE LA MESURE

MESURE 1 GESTION PAR LE PATURAGE	<p>Etudier et négocier les possibilités d'actions :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Etudier et négocier les possibilités d'accueil de troupeaux ovins sur les quartiers bovins en début et / ou fin de saison, avant l'arrivée des bovins espagnols ou après leur départ ▪ Négocier des conditions d'accueil de troupeaux ovins sur les quartiers hauts acceptables pour les espagnols et rédiger un « cahier des charges » d'utilisation (dates de pâturage, secteurs utilisés, chargements, type de gardiennage...) ▪ Etablir un cahier des charge de pâturage pour l'accueil d'un troupeau ovin en rive gauche d'Ossoue, sur les secteurs hauts <p>Réaliser :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Stabiliser le nombre de bovins autour de 700 à 800 ▪ Rechercher les éleveurs ovins volontaires pour les différents quartiers concernés (rives droite et gauche du gave) et contractualiser en fonction du respect du cahier des charges
MESURE 2 EQUIPEMENT	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Installer un abreuvoir dans le versant de Sausse Dessus sous la montagne des Sècres ▪ Réfection de la passerelle de Sausse pour sécuriser le passage des ovins

MISE EN ŒUVRE DE L'ACTION

NATURE DE L'ACTION Mesure de soutien à l'activité pastorale
Mesure de gestion des habitats naturels

CONTRACTANTS POTENTIELS		INTERVENANTS
<i>C.S.V.B., Agriculteurs volontaires, P.N.P, Commission Locale d'Ecobuage du canton de Luz</i>		Future Commission Locale d'Ecobuage du canton de Luz, Syndicat des éleveurs ovins « Barèges-Gavarnie », DDAF, Eleveurs, fédération de chasse 65, Société « les chasseurs Barégeois », CRPGE, ONCFS, CBP
MODALITE DE L'AIDE	MONTANT DE L'AIDE	Outils financiers
<ul style="list-style-type: none"> ▪ MAE dans CAD ▪ MAE dans PHAE 	à préciser suivant les mesures choisies	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Fonds CAD, MAAPAR ▪ Mesure 16.3 DOCUP : Gestion de l'espace pastoral pyrénéen / FEOGA Agri environnement ▪ Fond de gestion des milieux naturels FGPN ▪ Conseil général et Conseil régional

DUREE DE MISE EN ŒUVRE M1 - A et B : Sur la durée d'application du DOCOB
M1 - C : 2006

OBJETS DE CONTROLES		Mesure 1 : Respect des engagements des cahiers des charges, abreuvoir présent
INDICATEURS DE SUIVI	INDICATEURS DE REALISATION	INDICATEURS DE RESULTAT
	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Mise en œuvre des mesures ▪ Nombre de relevés et suivis réalisés 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ surface d'habitats d'intérêt communautaire maintenus ou restaurés. ▪ Surface de chacun des habitats sur la zone gérée (mosaïque fonctionnelle) ▪ Evolution des effectifs de Perdrix grise et de lièvres présents sur ces secteurs

CADRE D'ELABORATION DES PROPOSITIONS GT 12 décembre 2004, CP 4 novembre 2004, entretiens

CALENDRIER ET BUDGET PREVISIONNEL

A définir

Limites du site

FICHE ACTION P6 : Assurer un pâturage sur les quartiers ovins d'Aspé

Mesure 1 : Organiser le pâturage ovin

Mesure 2, création d'équipements :

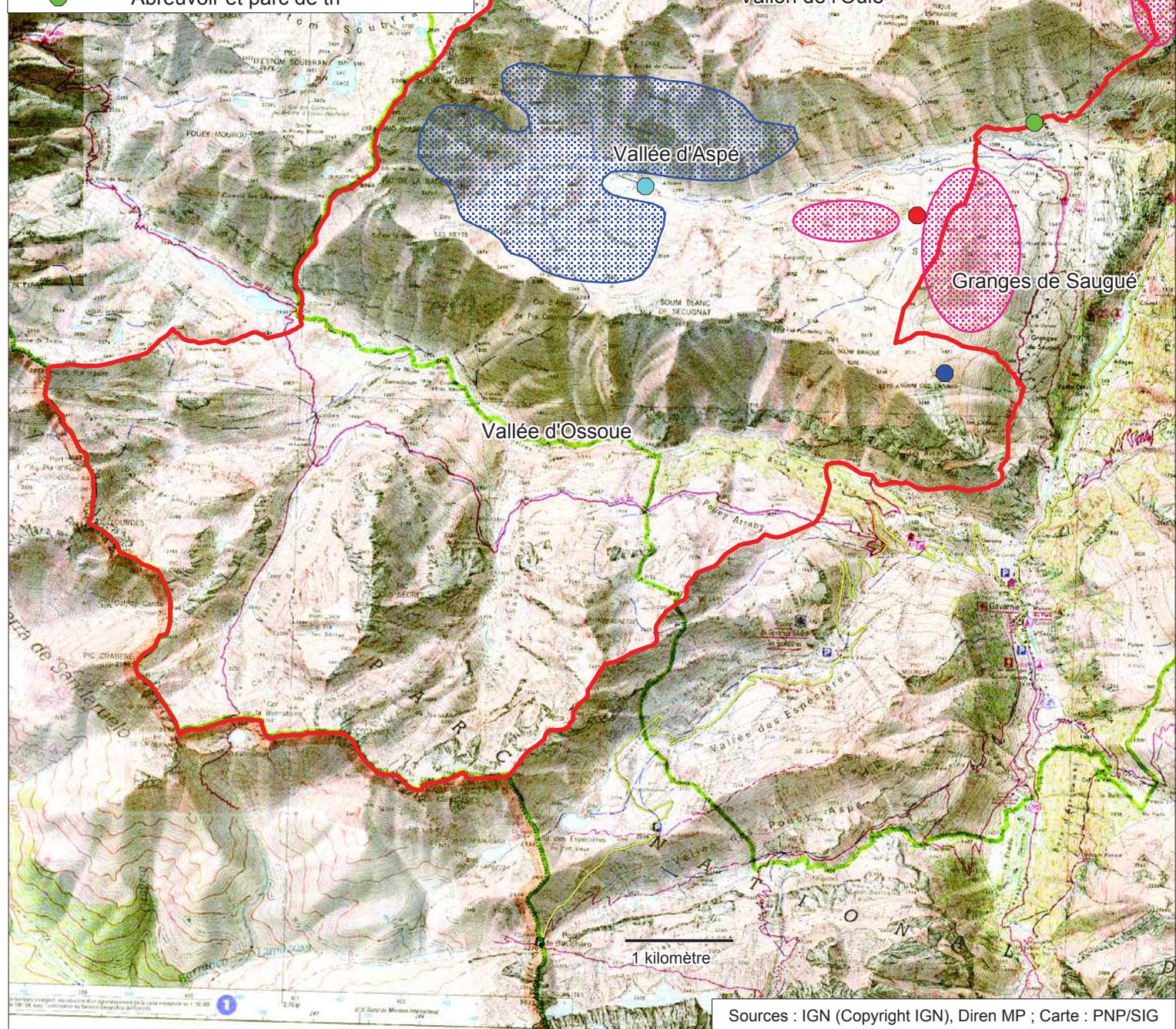
- Abreuvoir
- Cabane pastorale et atelier de transformation laitière

FICHE ACTION P7 : Lutter contre la fermeture des milieux

Mesures 1 et 2 : Gestion par le pâturage, entretien par brûlage et débroussaillage

Mesure 3, création d'équipements :

- Alimentation en eau
- Abreuvoir et parc de tri



**ASSURER UN PATURAGE A LONG TERME SUR LES QUARTIERS OVIN DE
L'ESTIVE D'ASPE**
PRIORITE : 1

CONTEXTE : Depuis 2003, un groupement de quatre éleveurs du pays Basque utilise les quartiers ovins du centre et du fond d'Aspé. Le maintien de la mosaïque de milieux de ce territoire de plus de huit cents hectares dépend d'une gestion raisonnée des troupeaux ovins sur l'ensemble de cette zone. L'usage complémentaire de ces secteurs pour les brebis doit nécessairement être pris en compte pour assurer leur préservation et éviter une uniformisation par l'extension de ligneux bas ou d'herbacées sociales comme le gispet.

CIBLES ET OBJECTIFS DE L'ACTION

HABITATS ET ESPECES DE LA DH CONCERNES	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Landes alpines (Code Natura 2000 : 4060) ▪ Pelouses pyrénéennes siliceuses à <i>Festuca eskia</i> (Code Natura 2000 : 6140) ▪ Formations herbeuses à <i>Nardus</i>, riches en espèces, sur substrats siliceux des zones montagnardes (Code Natura 2000 : 6230) ▪ Pelouses calcaires alpines et subalpines (Code Natura 2000 : 6170) ▪ Pavements calcaires (Code Natura 2000 : 8240) ...
OBJECTIFS	Maintenir voire restaurer une mosaïque de pelouses et de landes par une gestion pastorale adaptée
PERIMETRE D'APPLICATION	<u>Quartiers ovins</u> : le Soum Blanc, le Pourteillou, la Coste d'Aspé, le « fond » d'Aspé, la Pouyade et le Pla d'Arrouyes

DESCRIPTIF DES ENGAGEMENTS DE LA MESURE

MESURE 1 GESTION PAR LE PATURAGE	OPERATION A CAHIER DES CHARGES	<ul style="list-style-type: none"> ▪ A partir du diagnostic pastoral, et avec l'appui des éleveurs connaissant les quartiers du « fond » d'Aspé, établir un cahier des charges de pâturage précis (nombre d'animaux, périodes de pâturage par sous-quartiers, parcours journaliers, parage nocturne mobile...)
	OPERATION B CONTRACTUALISATION	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Réaliser un contrat de gestion incluant le respect de ce cahier des charges avec les éleveurs basques utilisant ces quartiers
	OPERATION C SUIVI	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Mettre en place des transects permanents sur différents types d'habitats de pelouse (tous les 3 ans) complétés par des suivis photographiques ▪ Adapter si nécessaire le cahier des charges de pâturage en fonction des évolutions constatées au cours de ces suivis
MESURE 2 EQUIPEMENTS		<ul style="list-style-type: none"> ▪ Installer un abreuvoir au niveau de la source du Soum Blanc de Sécugnat ▪ Construction d'une nouvelle cabane à vocation strictement pastorale permettant d'accueillir un berger permanent et aménagement d'un atelier de transformation fromager <i>Ce dernier investissement est étudié par la commission syndicale, selon les réglementations en vigueur. Les étapes seront les suivantes :</i> ▪ Poursuite des discussions pour préciser le projet entre le gestionnaire d'estive (Commission Syndicale de la Vallée de Barèges), les éleveurs et les services concernés (CRPGE, DDAF et PNP). ▪ Réalisation de l'étude technique avec chiffrage des coûts ▪ Montage financier et demandes d'aides publiques ▪ Réalisation des travaux
MESURE 3 SUIVI DES ESPECES		Suivre l'évolution de la composition du gave d'Aspé pour les espèces aquatiques (Cf. Fiche action E3)

MISE EN ŒUVRE DE L'ACTION

NATURE DE L'ACTION Mesure de soutien à l'activité pastorale
 Mesure de gestion des habitats naturels

CONTRACTANTS POTENTIELS		INTERVENANTS
Commission syndicale de la vallée de Barèges, éleveurs		Centre de ressources sur le pastoralisme et la gestion de l'espace, DDAF, PNP, commission des sites, commune, architecte...
MODALITE DE L'AIDE	MONTANT DE L'AIDE	Outils financiers
MAE dans CAD MAE dans PHAE	à préciser suivant les mesures choisies	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Fonds CAD, MAAPAR ▪ Mesure 16.3 DOCUP : Gestion de l'espace pastoral pyrénéen / FEOGA Agri environnement ▪ Fond de gestion des milieux naturels FGPN ▪ Conseil général et Conseil régional

DUREE DE MISE EN ŒUVRE

Etude technique : 2005Réalisation des travaux : 2006

OBJETS DE CONTROLES	Mesure 1 : cahier des charges de pâturage	
	Mesure 2 : Construction de la cabane et de l'atelier de transformation dans le respect des règles en vigueur	
INDICATEURS DE SUIVI	INDICATEURS DE REALISATION	INDICATEURS DE RESULTAT
	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Contrat CAD signé ▪ Construction de la cabane et de l'atelier ▪ Adéquation entre l'effectif ovin et le cahier des charge de pâturage réalisé 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Présence d'un berger sur le secteur à long terme ▪ Maintien des habitats naturels d'intérêt communautaire présents

CADRE D'ELABORATION DES PROPOSITIONS GT 24 juin 2004, GT 8 septembre, Permanence en mairie, entretiens individuels

CALENDRIER ET BUDGET PREVISIONNEL

MESURE / OPÉRATION		ANNÉE 1 (2006)	ANNÉE 2 (2007)	ANNÉE 3 (2008)	ANNÉE 4 (2009)	ANNÉE 5 (2010)	ANNÉE 6 (2011)
MESURE 1	OPERATION A						
	OPERATION B	Animation					
	OPERATION C	2 j. ch. Mission + 100 € matériel+ 2j.agent				1 j. ch. Mission 1j.agent	
MESURE 2		A EVALUER (étude technique)					
MESURE 3		Evalué dans la fiche action E3					

**LUTTER CONTRE LA FERMETURE DANS LA PARTIE BASSE DE L'ESTIVE
D'ASPE PROCHE DU PLATEAU DE SAUGUE**

PRIORITE : 1

CONTEXTE : Le quartier exposé au Nord est dominé par des nardaies et des pelouses fertiles fraîches entrecoupées de zones de landes à genévrier et rhododendron qui s'étendent à partir de landes fermées ou de croupes rocheuses. En exposition sud, dominent des pelouses à Brachypode localement envahies par callune, genévrier et raisin d'ours, avec un embroussaillage très net du lieu dit « Suberpeyre ». Pourtant, ce quartier vaste et riche est globalement bien utilisé par des troupeaux bovins locaux complétés par des extérieurs. La présence de ligneux n'est donc pas ici à interpréter comme un indice de sous-utilisation mais plutôt comme un défaut d'entretien du milieu.

CIBLES ET OBJECTIFS DE L'ACTION

HABITATS ET ESPECES DE LA DH CONCERNES	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Landes alpines (Code Natura 2000 : 4060) ▪ Pelouses pyrénées siliceuses à <i>Festuca eskia</i> (Code Natura 2000 : 6140) ▪ Formations herbeuses à <i>Nardus</i>, riches en espèces, sur substrats siliceux des zones montagnardes (Code Natura 2000 : 6230) ▪ Pelouses calcaires alpines et subalpines (Code Natura 2000 : 6170) ▪ Pavements calcaires (Code Natura 2000 : 8240) ▪ Pelouses sèches semi-naturelles (Code Natura 2000 : 6210) ▪ Bas-maraïs alcalins pyrénéens (Code Natura 2000 : 7230)...
OBJECTIFS	Maintenir, voire restaurer la mosaïque de pelouses et de landes en limitant la colonisation de ce secteur par les ligneux et l'extension des gispières fermées
PERIMETRE D'APPLICATION	La zone correspondant aux lieux dits « Les Laquettes », « Soulan de Saugué » et « Suberpeyre », de part et d'autre du gave d'Aspé en prolongement du plateau

DESCRIPTIF DES ENGAGEMENTS DE LA MESURE

MESURE 1 GESTION PAR LE PATURAGE	Stabiliser le nombre de bovins actuel en n'accueillant pas de nouveaux troupeaux
MESURE 2 ENTRETIEN DU MILIEU	<p>« Les laquettes » se caractérise par des piquetés de genévriers au sein des pelouses. La Commission Locale d'Ecobuage du canton de Luz (en cours de constitution) pourra définir <u>l'itinéraire technique</u> pour réaliser chaque année :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Le repérage des genévriers à brûler avec des représentants des chasseurs, éleveurs et scientifiques ▪ Le brûlage expérimental progressif des pieds de genévrier repérés selon la réglementation en vigueur ▪ Appliquer un cahier des charges de pâturage permettant de maintenir l'état d'ouverture de ces milieux (pose de clôture, conduite des troupeaux...) <p>« Suberpeyre » se caractérise par un recouvrement bas très dense par raisin d'ours et genévriers. Dans la zone basse où le recouvrement des ligneux > 50% :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Débroussaillage mécanique (débroussailleuse) partiel ou brûlage (écobuage) expérimental dirigé ▪ Appliquer un cahier des charges de pâturage permettant de maintenir l'état d'ouverture de ces milieux (pose de clôture, conduite des troupeaux...) <p><u>Remarque :</u> Le but n'est pas de supprimer tous les genévriers, zones « refuges » pour diverses espèces, mais de contenir leur progression au sein des pelouses</p>
OPERATION A BRULAGE ET DBROUSSAILLAGE	<p>Suivi des effets de l'action :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ suivi intra-annuel de l'utilisation de la zone par le bétail ▪ suivi annuel de la végétation (photo en fin de saison) à proximité des zones sur lesquels une action a été réalisée (abreuvoirs, brûlage) ▪ Suivi de l'évolution de la végétation de « zones témoins » ayant été brûlées par transects relevés tous les 2-3 ans
OPERATION B SUIVI	

MESURE 3 EQUIPEMENT	<p>Mettre en œuvre les projets de la commission syndicale instruits en 2004 concernant l'équipement de l'estive d'Aspé pour les bovins :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Dans le quartier des laquettes, poursuivre les projets d'aménée d'eau ▪ Création du point d'eau « Oule - La Coste » au niveau du Soulan de Saugué ▪ Agrandissement du parc « Oule » + création point d'eau Suberpeyre
--------------------------------------	--

MISE EN ŒUVRE DE L'ACTION

NATURE DE L'ACTION Mesure de soutien à l'activité pastorale
Mesure de gestion des habitats naturels

CONTRACTANTS POTENTIELS		INTERVENANTS
Commission syndicale de la vallée de Barèges, PNP		C.S.V.B., Eleveurs, fédération de chasse 65, Société « les chasseurs Barégeois », PNP, CRPGE, Syndicat des éleveurs ovins « Barèges-Gavarnie », DDAF, ONCFS, CBP
MODALITE DE L'AIDE	MONTANT DE L'AIDE	Outils financiers
<ul style="list-style-type: none"> ▪ MAE dans CAD ▪ MAE dans PHAE 	à préciser suivant les mesures choisies	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Fonds CAD, MAAPAR ▪ Mesure 16.3 DOCUP : Gestion de l'espace pastoral pyrénéen / FEOGA Agri environnement ▪ Fond de gestion des milieux naturels FGPN ▪ Conseil général et Conseil régional

DUREE DE MISE EN ŒUVRE

Sur la durée d'application du DOCOB et au-delà

OBJETS DE CONTROLES	P6-M1-A : Non augmentation du cheptel bovin par rapport à 2004 P6-M1-B : Equipement réalisé P6-M1-C : mise en œuvre des actions de brûlage et respect des engagements des cahiers des charges P6-M1-D : rapports de suivi	
	INDICATEURS DE REALISATION	INDICATEURS DE RESULTAT
INDICATEURS DE SUIVI	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Mise en œuvre des mesures ▪ Nombre de relevés et suivis réalisés 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ surface d'habitats d'intérêt communautaire maintenus ou restaurés. ▪ Surface de chacun des habitats sur la zone gérée (mosaïque fonctionnelle) ▪ Evolution des effectifs de Perdrix grise et de lièvres présents sur ces secteurs

CADRE D'ELABORATION DES PROPOSITIONS

GT 24 juin 2004, entretiens individuels

CALENDRIER ET BUDGET PREVISIONNEL

ANNEE / OPÉRATION	ANNÉE 1 (2006)	ANNÉE 2 (2007)	ANNÉE 3 (2008)	ANNÉE 4 (2009)	ANNÉE 5 (2010)	ANNEE 6 (2011)
MESURE 1		Animation				
MESURE 2	OPERATION A	3 j. ouvrier 1 j. agent + Suberpeyre				
	OPERATION B	1 jour technicien 1 jours agent	-	1 jour agent	-	1 jour agent
MESURE 3	Voir devis estimatif C.S.V.B	-	-	-	-	-



ESPECES AQUATIQUES

LES « FICHES ACTIONS » EN FAVEUR DES ESPECES ET DES HABITATS AQUATIQUES

La carte de localisation des fiches action E1, E2, E3, E4

- E1 - Mise en place d'une veille écologique sur les populations d'euproctes des Pyrénées
- E2 - Préserver les populations d'euproctes des Pyrénées du lac du Cardal
- E3 - Suivi des conditions de vie du desman des Pyrénées
- E4 - Comprendre l'origine des assèchements sur les gave d'Aspé et d'Ossoue

LA « FICHE ACTION » EN VUE DE MUTUALISER LES COMPETENCES

La portée générale de la fiche E5 rend inutile une représentation spatiale de celle-ci.

- E5 - Mutualiser les compétences pour optimiser l'inventaire des espèces aquatiques

Limites du site

FICHE ACTION E1 :

Veille écologique sur les populations d'Euproctes

- Mesures 1, 2 et 3 : Typologie, inventaire et veille.

FICHE ACTION E2 :

Préserver les populations d'Euprocte

- Mesure 1 : Création de murets et de vasques, suivi des populations

FICHE ACTION E3 :

Suivi des conditions de vie du Desman

- Mesures 1, 2 et 3 : Typologie, inventaire et veille.

- Mesure 4-A : Suivi de l'évolution des conditions trophiques du desman sous le barrage

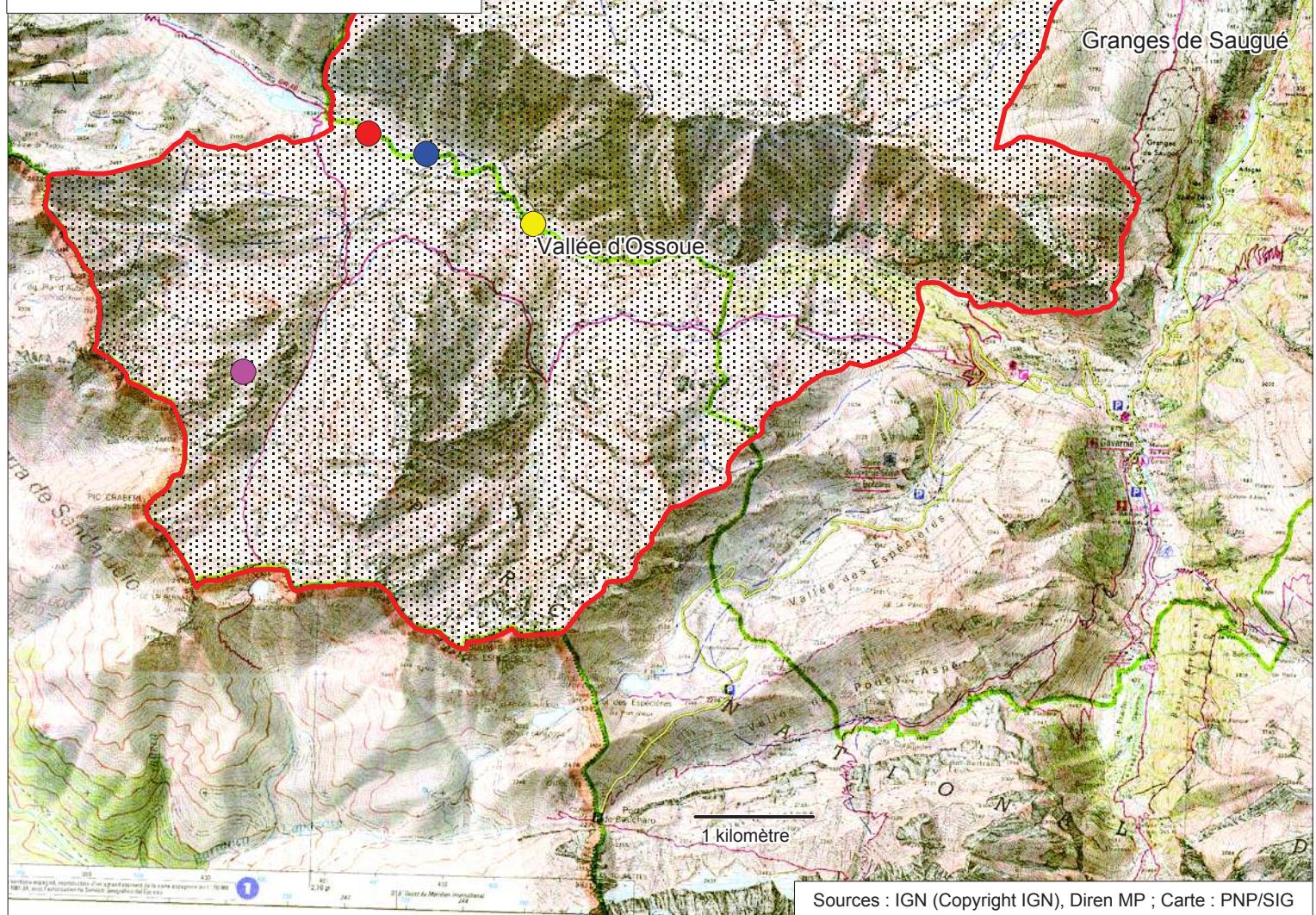
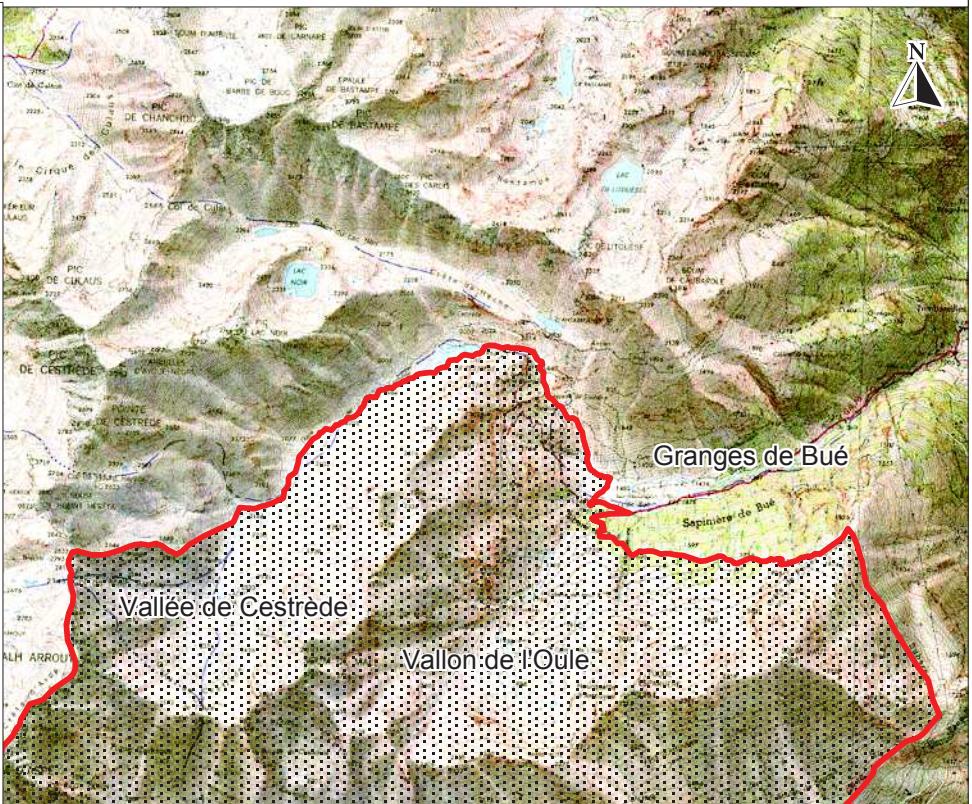
- Mesure 4-B : Suivi de l'évolution des conditions trophiques du desman à proximité du parking

- Mesure 4-C : Suivi de l'évolution des conditions trophiques du desman sous la cabane et l'atelier fromager

FICHE ACTION E4 :

Comprendre l'origine des assèchements

- Mesures 1 et 2 : Analyse des données hydrologiques et suivis terrain



**MISE EN PLACE D'UNE VEILLE ECOLOGIQUE SUR LES POPULATIONS
D'EUPROCTES DES PYRENEES**
PRIORITE : 2

CONTEXTE : Les inventaires de type présence / absence ont révélé la présence de populations d'euproctes sur le gave d'Ossoue, le gave de Cestrède ainsi que le long des ruisseaux affluents au gave d'Aspé. Plusieurs petites populations sont aussi connues dans les lacs et laquets du site.

CIBLES ET OBJECTIFS DE L'ACTION

ESPECE DE LA DH CONCERNEE	Euprocte des Pyrénées (<i>Euproctus asper</i>) Annexe IV de la Directive Habitats
OBJECTIFS	Localiser, quantifier les populations d'euproctes, posséder des données fines sur son habitat pour être capable d'adapter les alevinages au maintien des populations
PERIMETRE D'APPLICATION	Gaves et ruisselets du site en aval des lacs de Cardal et de Cestrède

DESCRIPTIF DES ENGAGEMENTS DE LA MESURE

→ Les inventaires et les suivis présentés dans cette fiche relèvent d'un « Observatoire du patrimoine » dans le cadre duquel les travaux sont menés à une échelle plus large et cohérente dans le territoire du Parc National.

CODE OPERATION E1-M1-TYPOLOGIE D'HABITATS	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Création d'une fiche de prospection intégrant des données « habitats » ▪ Analyse des données pour la création d'une « typologie d'habitats » de l'euprocte
E1-M2-INVENTAIRE	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Affiner le recensement des sites de présence de l'espèce ▪ Renseigner les données récoltées dans les fiches de prospection ▪ Réaliser une fiche - bilan des données de présence recueillies ▪ Cf. fiche action E5
E1-M3-VEILLE ECOLOGIQUE	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Vérifier la continuité de la présence de l'espèce sur ces sites de présence par des prospections selon le même protocole à plusieurs périodes de l'année ▪ Renseigner les données récoltées dans les fiches de prospection ▪ Réaliser une synthèse des résultats obtenus

MISE EN ŒUVRE DE L'ACTION

NATURE DE L'ACTION Mesure contractuelle de veille et de gestion d'habitat d'espèces animales

PROPOSITION DE MISE EN ŒUVRE	ASSISTANCE	MODALITE DE L'AIDE	MONTANT DE L'AIDE	Outils financiers
PNP	Fédération de Pêche, CSP, experts			CPER, Fond propres PNP, FGMN

DUREE DE MISE EN ŒUVRE Sur la durée d'application du document d'objectifs et au-delà

OBJETS DE CONTROLES	Respect des mesures ci-dessus	
INDICATEURS DE REALISATION	INDICATEURS DE RESULTAT	
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Rapport sur la veille écologique mise en œuvre ▪ Obtention d'une typologie de l'habitat de l'euprocte 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Prospections ciblées en lien avec la typologie d'habitats réalisée 	

CALENDRIER ET BUDGET PREVISIONNEL

MESURE / OPÉRATION	ANNÉE 1 (2006)	ANNÉE 2 (2007)	ANNÉE 3 (2008)	ANNÉE 4 (2009)	ANNÉE 5 (2010)	ANNÉE 6 (2011)
E1-M1-TYPOLOGIE	2 jours technicien 2 jours agents 1 100 €	1 jour technicien 1 j. agent 550 €				1 jour technicien 1 j. agent 550 €
E1-M2-INVENTAIRE		2 jours agents et 1 jour technicien / an 800 €	800 €	800 €	800 €	800 €
E1-M3-VEILLE		1 jour agent et 1 jour technicien / an 550 €	550 €	550 €	550 €	550 €

ESTIMATION DU COUT GLOBAL DE L'ACTION SUR LA DUREE DU D.O.C.O.B : 10 300 €

PRESERVER LES POPULATIONS D'EUPROCTES DES PYRENEES DU LAC DU CARDAL
PRIORITE : 2

CONTEXTE : Pour des lacs ayant une surface comprise entre 0,3 et 0,5 hectare, le parc national encourage l'arrêt des alevinages et peut ponctuellement les interdire en zone centrale lorsque la préservation de certaines espèces en dépend. Le lac du Cardal qui s'étend sur 0,3 ha est aleviné et présente une petite population d'euproctes. Toutefois, si la structure du lac ne permet pas de « retirer » les poissons, le parc national réalise des aménagements permettant aux euproctes d'échapper à la prédation.

CIBLES ET OBJECTIFS DE L'ACTION

ESPECE DE LA DH CONCERNEE	Euprocte des Pyrénées (<i>Euproctus asper</i>) Annexe IV de la Directive Habitats
OBJECTIFS	Assurer les conditions propices au maintien, voire au développement des populations d'euproctes sur le site
PERIMETRE D'APPLICATION	Lac du Cardal

DESCRIPTIF DES ENGAGEMENTS DE LA MESURE

E2 – M1 AMÉNAGEMENT	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Installation de murets et de vasques avec les matériaux présents sur place pour offrir des zones de protection aux populations d'euproctes ▪ Entretien des vasques
E2 – M2 SUIVI	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Réaliser un diagnostic piscicole du lac et des ruisseaux alentours ▪ Suivre les populations existantes pour connaître l'impact de l'aménagement réalisé ▪ Réaliser un bilan des suivis réalisés en année 6

MISE EN ŒUVRE DE L'ACTION

NATURE DE L'ACTION	Mesure de suivi des habitats naturels
--------------------	---------------------------------------

PROPOSITION DE MISE EN ŒUVRE	ASSISTANCE	MODALITE DE L'AIDE	MONTANT DE L'AIDE	Outils financiers
PNP	Fédération de Pêche			FGMN, Fonds propres PNP

DUREE DE MISE EN ŒUVRE	Sur la durée d'application du document d'objectifs et au-delà
------------------------	---

OBJETS DE CONTROLES	Respect des mesures ci-dessus
INDICATEURS DE REALISATION	INDICATEURS DE RESULTAT
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Murets de protection ▪ Fiches de suivi 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Présence de larves d'euproctes dans la zone aménagée ▪ Augmentation de la population d'euproctes

CALENDRIER ET BUDGET PREVISIONNEL

OPÉRATIONS	ANNÉE 1 (2006)	ANNÉE 2	ANNÉE 3 (2008)	ANNÉE 4	ANNÉE 5 (2010)	ANNÉE 6
E2-M1-AMÉNAGEMENT	2 j. agent 2 j. technicien 1 100 €	0,5 j. agent 150 €				
E2-M2-SUIVI	2 j. agent 150 €					0,5 j. agent 150 €

ESTIMATION DU COUT GLOBAL DE L'ACTION SUR LA DUREE DU D.O.C.O.B : 2 600 €

SUIVI DES CONDITIONS DE VIE DU DESMAN DES PYRENEES

PRIORITE : 2

CONTEXTE : La présence du Desman est régulièrement observée sur le gave d'Ossoue et sa présence est avérée sur le gave d'Aspé. Néanmoins, les connaissances actuelles concernant sa répartition, l'état de ses populations et de son habitat ainsi que l'impact possible des différentes activités sur ses ressources alimentaires ne permettent pas d'en déduire les mesures de conservation éventuelles. Il faut toutefois préciser que l'étendue du réseau hydrographique couvert par le site, et la qualité de l'habitat potentiel, ne peuvent permettre d'assurer la conservation d'une population viable de desmans, celle-ci dépendant de la présence d'un réseau complémentaire hors site.

CIBLES ET OBJECTIFS DE L'ACTION

ESPECE DE LA DH CONCERNEE	Desman des Pyrénées (<i>Galemys pyrenaicus</i>) Annexe II de la Directive Habitats
OBJECTIFS	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Evaluer l'espace occupé par l'espèce sur le site ▪ Affiner les connaissances sur l'habitat du Desman ▪ Affiner les connaissances sur l'incidence des activités humaines (variations des niveaux d'eau, pollutions induites par la circulation automobile, pollutions agricoles) sur les ressources trophiques du Desman ▪ Prendre en compte des exigences écologiques (habitats et ressources trophiques) du Desman dans les projets à venir et les conditions de l'exploitation hydroélectrique
PERIMETRE D'APPLICATION	Gaves d'Ossoue et d'Aspé

DESCRIPTIF DES ENGAGEMENTS DE LA MESURE

→ Les inventaires et les suivis présentés dans cette fiche relèvent d'un « Observatoire du patrimoine » dans le cadre duquel les travaux sont menés à une échelle plus large et cohérente dans le territoire du Parc National.

E3-M1-TYPOLOGIE D'HABITATS		<ul style="list-style-type: none"> ▪ Mise à jour du protocole de suivi existant en intégrant les données concernant l'habitat de l'espèce ▪ Cartographie de l'habitat d'espèce ▪ Ces données seront analysées pour expliciter une « typologie d'habitats » du Desman dans le cadre de l'« Observatoire du Patrimoine »
E3-M2-INVENTAIRE		<ul style="list-style-type: none"> ▪ Affiner le recensement des sites de présence de l'espèce ▪ Renseignement des données récoltées dans les fiches de prospection ▪ Réaliser une fiche - bilan des données de présence recueillies <p style="text-align: right;">Cf. fiche action E5</p>
E3-M3-VEILLE ECOLOGIQUE		<ul style="list-style-type: none"> ▪ Vérifier la continuité de la présence de l'espèce sur ces sites de présence par des prospections selon le même protocole à plusieurs périodes de l'année ▪ Renseignement des données récoltées dans les fiches de prospection ▪ Réaliser une synthèse des résultats obtenus
MESURE 4 : SUIVI	E3-M4-A SUIVI BARRAGE D' OSSOUE	<p><u>A l'occasion de travaux ponctuels sur vannes au barrage d'Ossoue :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Avertissement de la part d'EDF de ces arrêts ponctuels induisant des lâchers ou des déversements prolongés. ▪ Réalisation d'échantillonnages sur la faune invertébrée dont s'alimente le desman avant et après arrêt ▪ Analyser l'évolution des ressources trophiques du desman suite à des fortes variations de niveaux d'eau.

MESURE 4 : SUIVI	E3-M4-B SUIVI CABANE D'ASPE	<p><u>A l'occasion de la construction d'un atelier de transformation fromagère :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Réalisation d'échantillonnages sur la faune invertébrée dont s'alimente le desman en différents points du gave d'Aspé avant les travaux ▪ Veiller à la qualité des équipements de traitement des eaux usées ▪ Réalisation d'échantillonnages similaires à ceux qui auront eu lieu avant la réalisation de l'équipement ▪ Rédaction du bilan de ces travaux et analyse des données récoltées
	E3-M4-C SUIVI PARKING D'OSSOUE	<p><u>A l'occasion de l'aménagement d'un parking au Milhas :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Réalisation d'échantillonnages sur la faune invertébrée dont s'alimente le desman en différents points du gave d'Ossoue avant les travaux ▪ Réalisation d'un équipement de récupération des eaux de pluie chargées issues du parking en parallèle à l'aménagement du parking ▪ Réalisation d'échantillonnages similaires à ceux qui auront eu lieu avant la réalisation de l'équipement ▪ Rédaction du bilan de ces travaux et analyse des données récoltées

MISE EN ŒUVRE DE L'ACTION

NATURE DE L'ACTION Mesure de suivi et de gestion d'habitat d'espèces animales

PROPOSITION DE MISE EN ŒUVRE	ASSISTANCE	MODALITE DE L'AIDE	MONTANT DE L'AIDE	Outils financiers
PNP	Ariège Diffusion Environnement, Institut européen d'études sur le Desman, Fédération de Pêche			CPER, Fonds propres PNP FGMN

DUREE DE MISE EN ŒUVRE

Sur la durée d'application du document d'objectifs et au-delà

OBJETS DE CONTROLES	Respect des mesures ci-dessus	
	INDICATEURS DE REALISATION	INDICATEURS DE RESULTAT
	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Nombres de sites de présence du Desman décrits et surveillés ▪ Intégration à un réseau de sites « observatoire » du Desman. ▪ Nombre d'échantillonnages d'invertébrés réalisés... 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Cartographie des zones favorables et défavorables au Desman ▪ Nombre de préconisations de gestion élaborées ▪ Nombre de recommandations réalisées auprès des exploitants du barrage...

CALENDRIER ET BUDGET PREVISIONNEL

OPÉRATIONS	ANNÉE 1 (2006)	ANNÉE 2	ANNÉE 3 (2008)	ANNÉE 4	ANNÉE 5 (2010)	ANNÉE 6
E3-M1-TYPOLOGIE	2 jours technicien 2 jours agents 1 100 €	1 jour technicien 1 j. agent 550 €				1 jour technicien 1 j. agent 550 €
E3-M2-INVENTAIRE		2 jours agents et 1 jour technicien / an 800 €	800 €	800 €	800 €	800 €
E3-M3-VEILLE		1 jour agent et 1 jour technicien / an 550 €	550 €	550 €	550 €	550 €
E3-M4 SUIVI	BARRAGE D'OSSOUE	1 j. technicien 1 j. agent 550 €	1 j. agent 250 €	1 j. agent 250 €	1 j. agent 250 €	1 j. technicien 1 j. agent 550 €
	CABANE D'ASPE	3 jours technicien 900 €	1 j. agent 250 €	1 j. agent 250 €	1 j. agent 250 €	1 j. agent 250 €
	PARKING DU MILHAS	1 j. technicien 1 j. agent 550 €	1 j. agent 250 €	1 j. agent 250 €	1 j. agent 250 €	1 j. technicien 1 j. agent 550 €

ESTIMATION DU COUT GLOBAL DE L'ACTION SUR LA DUREE DU D.O.C.O.B : 16 650 €

**COMPRENDRE L'ORIGINE DES ASSECHEMENTS SUR DES PORTIONS DES
GAVES D'ASPE ET D'OSSOUÉ**
PRIORITE : 2

CONTEXTE : En vallée d'Ossoué, le replat de l'Espugue de Milhas situé en aval du barrage d'Ossoué s'assèche en été, tout comme des portions du gave d'Aspé situées sous la cabane, en aval de la prise d'eau

CIBLES ET OBJECTIFS DE L'ACTION

ESPECES DE LA DH CONCERNEES	Desman des Pyrénées (<i>Galemys pyrenaicus</i>) - Annexe II de la Directive Habitats Euprocte des Pyrénées (<i>Euproctus asper</i>) - Annexe IV de la Directive Habitats
OBJECTIFS	Obtenir les connaissances nécessaires pour pouvoir adapter les conditions d'exploitation hydroélectrique au maintien des conditions de vie du desman et de l'euprocte
PERIMETRE D'APPLICATION	Proximité des ouvrages hydroélectriques des vallées d'Ossoué et d'Aspé

DESCRIPTIF DES ENGAGEMENTS DE LA MESURE

E4 – M1 SUIVI	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Calcul de débits sur le gave d'Aspé à l'entrée et en sortie de prise d'eau ▪ Observation de l'état d'assèchement de la zone d'infiltration correspondante
E4 – M2 ETUDE	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Analyse des données hydrologiques sur les gaves d'Aspé, d'Ossoué ou sur des secteurs soumis à des assèchements comparables ▪ Analyse des résultats de calculs de débits effectués ▪ Préconisations de débits à appliquer auprès d'EDF

MISE EN ŒUVRE DE L'ACTION

NATURE DE L'ACTION	Mesure de suivi des habitats naturels				
PROPOSITION DE MISE EN ŒUVRE	ASSISTANCE	MODALITE DE L'AIDE	MONTANT DE L'AIDE	Outils financiers	
Fédération de Pêche, PNP	EDF				FGMN
DUREE DE MISE EN ŒUVRE	Sur la durée d'application du document d'objectifs et au-delà				
OBJETS DE CONTROLES	Compte rendu d'étude, de suivi				
INDICATEURS DE REALISATION				INDICATEURS DE RESULTAT	
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Nombre de calculs de débit prévus effectués 				<ul style="list-style-type: none"> ▪ Réalisation de conclusions sur l'impact des débits réservés sur les niveaux d'eau 	

CALENDRIER ET BUDGET PREVISIONNEL

OPÉRATIONS	ANNÉE 1 (2006)	ANNÉE 2	ANNÉE 3 (2008)	ANNÉE 4	ANNÉE 5 (2010)	ANNÉE 6
E4 – M1 SUIVI	2 jour agent 2 jour technicien 1 100 €	Retour si nécessaire				
E4 – M2 ETUDE	5 jours technicien 1 500 €					

ESTIMATION DU COUT GLOBAL DE L'ACTION SUR LA DUREE DU D.O.C.O.B : 2 600 €

**MUTUALISER LES COMPETENCES ET LE TEMPS PASSE SUR LE TERRAIN
POUR OPTIMISER L'INVENTAIRE DES ESPECES AQUATIQUES**

PRIORITE : 2

CONTEXTE : Le site d'Ossoue est parcouru par un nombre conséquent de pêcheurs locaux qui peuvent réaliser diverses observations de terrain. En parallèle, les gardes du Parc National réalisent des prospections ciblées sur le Desman et l'Euprocte

CIBLES ET OBJECTIFS DE L'ACTION

ESPECES DE LA DH CONCERNEES	Euprocte des Pyrénées (<i>Euproctus asper</i>) - Annexe IV de la Directive Habitats Desman des Pyrénées (<i>Galemys pyrenaicus</i>) - Annexe II de la Directive Habitats
OBJECTIFS	Valoriser la présence sur le terrain des pêcheurs pour améliorer la connaissance sur la répartition des espèces Sensibiliser les pêcheurs à l'euprocte et au desman en vue de faciliter une gestion conservatoire adaptée
PERIMETRE D'APPLICATION	Totalité des cours d'eau et ruisselets fréquentés par les pêcheurs sur le site

DESCRIPTIF DES ENGAGEMENTS DE LA MESURE

CODE OPERATION E5 – M1 – MISE EN FORME		<ul style="list-style-type: none"> Réaliser en partenariat PNP / Fédération de pêche / société de pêche des « fiches standard » simples permettant aux pêcheurs intéressés par la démarche de recenser leurs observations Réaliser des compte - rendus annuels des observations réalisées
MESURE 2 COMMUNICATION	E5 – M2 – A CONCERTATION	<ul style="list-style-type: none"> Réaliser une réunion de sensibilisation / formation auprès des adhérents intéressés de la société de pêche pour lancer la démarche Regrouper les personnes intéressées sur le terrain au cours de l'été pour affiner la formation
	E5 – M2 – B FICHE TECHNIQUE	<ul style="list-style-type: none"> Conception d'une fiche technique d'information sur ces espèces, à destination des pêcheurs Édition et diffusion

MISE EN ŒUVRE DE L'ACTION

NATURE DE L'ACTION	Partenariat pour l'inventaire des espèces aquatiques			
PROPOSITION DE MISE EN ŒUVRE	ASSISTANCE	MODALITE DE L'AIDE	MONTANT DE L'AIDE	Outils financiers
PNP	Fédération de Pêche, CSP, société de pêche, experts			

DUREE DE MISE EN ŒUVRE

Sur la durée d'application du document d'objectifs et au-delà

OBJETS DE CONTROLES	Respect des mesures ci-dessus	
INDICATEURS DE REALISATION	INDICATEURS DE RESULTAT	
<ul style="list-style-type: none"> Réalisation de la « fiche standard » de collecte Nombre de rencontres prévues organisées et réalisées 	<ul style="list-style-type: none"> Nombre de témoignages valides recueillis Evolution du nombre d'adhérents de la société « Les pêcheurs Barégois » participant à cette forme d'inventaire Nombre de demandes d'information de la part des pêcheurs 	

CALENDRIER ET BUDGET PREVISIONNEL

MESURE / OPÉRATION	ANNÉE 1 (2005)	ANNÉE 2 (2006)	ANNÉE 3 (2007)	ANNÉE 4 (2008)	ANNÉE 5 (2009)	ANNÉE 6 (2010)
E5 – M1 – MISE EN FORME	4 j. technicien 1 jour agent 1 450 €			-		
MESURE 2	E5 – M2 – A	3 jours technicien 2 jours agent 1 400 €		1 jour agent / an		
	E5 – M2 – B	4 jours technicien 2 jours agent 1 700 € Graphisme et Edition 1 200 €		-		

ESTIMATION DU COUT GLOBAL DE L'ACTION SUR LA DUREE DU D.O.C.O.B : **7 000 €**

